

Envoyé en préfecture le 18/09/2020

Reçu en préfecture le 18/09/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-243301181-20200917-20091702RAPACT-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



Crédit photo Corinne Couette

**Cavignac - Cézac - Civrac de Blaye - Cubnezais
Donnezac - Laruscade - Marcenais - Marsas
Saint Mariens - Saint Savin - Saint Yzan de Soudiac**

MOT DU PRESIDENT



« **J**e remercie les vice-présidents pour leur engagement et les membres de toutes les commissions qui ont œuvré afin que les projets prennent forme, qu'ils aient cessé leur engagement ou qu'ils soient engagés dans le nouveau mandat. »

C'est une particularité de la procédure démocratique : le nouveau président introduit le Rapport d'activités de l'exercice précédent.

Pour moi, c'est un honneur et une facilité. Le bilan est riche et couvre toutes les compétences de la CDC. Nos communes ont donc parcouru 2019 dans le même effort d'aménagement, et en particulier en travaillant de concert sur l'établissement d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). C'est le dessin de notre futur territoire. Il concerne la réglementation des droits du sol pour l'habitation, le commerce, l'industrie, l'agriculture ou la nature.

C'est donc le tracé d'une carte générale de notre CDC, mais aussi les possibilités d'utilisation de chacune de nos parcelles (agrandir sa maison, construire un garage, transformer une grange en habitation ...).

Ce PLUi est appuyé sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui planifie le développement de notre bassin de vie à plus grand échelle à plus long terme. Nous le préparons avec nos collègues de la CDC du Grand Cubzaguais. Le paysage le long de la Nationale RN10 en dépendra, mais pas seulement. Ce document permettra de promouvoir d'autres zones d'expansion, des zones de protection environnementale, les équipements de loisirs ...

J'espère, grâce à ces travaux engagés avec mes collègues conseillers communautaires que nous proposerons un lieu de vie équilibré où le plus grand nombre pourra trouver un emploi, et toutes les possibilités d'épanouissement personnel.

Eric Happert

SOMMAIRE

01	INSTANCES COMMUNAUTAIRES	5
02	ACTIVITE ADMINISTRATIVE	10
03	MOYENS GENERAUX	12
04	FINANCES	14
05	RESSOURCES HUMAINES	23
06	COMMUNICATION	25
07	PROJETS et SERVICES	27
	Focus sur 2019	28
	Administration Générale	34
	Aménagement de l'Espace, Urbanisme	35
	Environnement, Développement Durable	38
	Développement économique	39
	Services Techniques, Voirie, Assainissement non collectif	41
	Tourisme	43
	Culture	44
	Enfance Jeunesse Sports	46
	CIAS	50

INTRODUCTION

Le Présent rapport d'activités est établi en conformité avec l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Celui-ci est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Ce rapport a été élaboré en coordination et collaboration avec l'ensemble des services communautaires.

01 INSTANCES COMMUNAUTAIRES



33

**Conseillers
Communautaires**
représentant les 11
communes du territoire

dont



15

Membres du Bureau
Incluant les maires et
les Vice-Présidents

dont



43

Elus communaux
intervenant dans les
commissions de travail de
la communauté de
communes



LES DELEGUES COMMUNAUTAIRES au 31 décembre 2019

Le Bureau



Pierre ROQUES
Président
Maire de Saint Yzan de Soudiac

► **Les Vice-Présidents** sont chargés de mettre en œuvre les projets et de piloter la gestion des services communautaires dans des domaines de compétences spécifiques.



Jean-Luc DESPERIEZ
Maire de Cubnezais
1er vice-président
▼
Urbanisme,
SCOT,
Patrimoine



Brigitte MISIAK
Maire de Marsas
2ème vice-président
▼
Développement
Economique



Alain RENARD
Maire de Saint Savin
3ème vice-président
▼
Aménagement de
l'Espace
Environnement
Développement durable



Odile DUHARD
Saint Mariens
4ème vice-présidente
▼
Communication



Eric HAPPERT
Cézac
5ème vice-président
▼
Gestion des structures petite
enfance
Projets petite enfance/enfance
Actions en faveur de la
jeunesse /Culture



Pascale DUPUY
Laruscade
6ème vice-présidente
▼
Revitalisation du
commerce dans les
bourgs
Tourisme



Jean-François JOYE
Maire de Donnezac
7ème vice-président
▼
Sport et
infrastructures
sportives



Michel JAUBLEAU
Cavignac
8ème vice-président
▼
Voirie
SPANC
Mutualisation

► **Les maires**



► **Les délégués communautaires**

CAVIGNAC	Françoise DUMONTHEIL	MARCENAIS	Jean-Jacques GAUDRY
CEZAC	Jean-Louis BAURI Bruno BUSQUETS	MARSAS	Patrick SAINQUANTIN
CIVRAC DE BLAYE	Christophe VACHER	SAINT MARIENS	Jean-Paul DUBOIS
CUBNEZAIS	Monique MANON	SAINT SAVIN	Véronique PUCHAUD-DAVID François RIVES Julie RUBIO Jean-Louis VEUILLE
DONNEZAC	Jean-Marie HERAUD	SAINT YZAN DE SOUDIAC	Christian BOULAN Maria QUEYLA Bruno ALIX
LARUSCADE	Philippe BLAIN Ghislaine JEANNEAU		

LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Avant d'être soumis au Conseil Communautaire, les projets et dossiers communautaires sont élaborés par **7 commissions thématiques consultatives** constituées, soit d'élus issus du conseil communautaire, soit d'élus municipaux.



Véritables lieux de débats, d'échanges et de propositions ils sont animés par les vices-présidents.

Ces groupes peuvent être créés, mis en sommeil puis réactivés au gré de l'actualité, des événements internes ou externes et des politiques prioritaires définies par le Bureau ou le Conseil communautaire.

Economie	Enfance Jeunesse	Finances	C.I.A.C	Office de Tourisme sport-communication Associations	Aménagement de l'espace/Voirie Environnement	Urbanisme
VP B. MISIAK VP P. DUPUY	VP E.HAPPERT VP P. MOLBERT	Pdt P. ROQUES	Pdt P. ROQUES VP E.HAPPERT	VP O. DUHARD VP JF. JOYE	VP A. RENARD VP M. JAUBLEAU	VP JL. DESPERIEZ
GT Suivi et réflexions autour du développement des zones d'activités VP B.MISIAK	GT Politique Petite Enfance VP E.HAPPERT	GT Dotations et coefficients Intégration Fiscale VP J.P. DOMENS	GT Education Artistique et Culturelle VP E.HAPPERT	GT Sports/Associations VP J.F. JOYE	GT Mutualisation VP M. JAUBLEAU	
GT Pôle Numérique à Marsas VP B.MISIAK	GT ALSH VP E.HAPPERT	Commission locale d'évaluation des charges transférées P. ROQUES	GT Lecture Publique VP E.HAPPERT	GT Communication VP Mme O.DUHARD	COFIL STC VP M. JAUBLEAU	
GT Zone d'activités commerciales à Cavignac VP P.DUPUY	GT Politique Jeunesse VP P. MOLBERT		GT Projets Culturels VP E.HAPPERT		GT Mobilité VP JL.DESPERIEZ	
GT commerces de proximité VP P.DUPUY	GT Rythmes Scolaires VP E.HAPPERT		GT Enseignement Musical VP E.HAPPERT		GT Environnement Développement durable VP JL.DESPERIEZ VP A. RENARD	
GT Travail autour des circuits courts VP P.DUPUY						

L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL



L'Office de Tourisme est constitué sous la forme d'une régie à autonomie financière. Par ce mode de gestion, la Communauté de Communes continue de gérer directement ce service public : la régie ne dispose pas d'une personnalité distincte de celle de la communauté.

L'Office de Tourisme est administré, sous l'autorité du Conseil Communautaire, par un conseil d'exploitation dont les attributions sont essentiellement consultatives. La Présidente du Conseil d'Exploitation est Pascale DUPUY et le Vice-Président, Yann DESCAMPS, (au 31 décembre 2019). La composition du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme est la suivante :

6 délégués titulaires de la Communauté de Communes : Pierre ROQUES, Marcel BOURREAU, Jean-Luc DESPERIEZ, Michel HENRY, Pascale DUPUY, Patrick PELLETON.

6 délégués issus de la société civile : Jean-Luc VILLEPONTOUX, Marylène ROUTURIER, Brigitte BAILLOT, Agnès GRIFFON, Yann DESCAMPS, Daniel CHARTIER.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION CULTURELLE

Tout comme l'Office de Tourisme, le Centre Intercommunal d'Action Culturelle est constitué sous la forme d'une régie à autonomie financière. Par ce mode de gestion, la Communauté de Communes continue de gérer directement ce service public : la régie ne dispose pas d'une personnalité distincte de celle de la communauté.

Le CIAC est administré, sous l'autorité du Conseil Communautaire, par un conseil d'exploitation dont les attributions sont essentiellement consultatives. Le Président du Conseil d'Exploitation est Pierre ROQUES et son Vice-Président, Eric HAPPERT (au 31 décembre 2019).

La composition du Conseil d'Exploitation du CIAC :

4 délégués titulaires de la Communauté de Communes : Pierre ROQUES, Eric HAPPERT, Françoise DUMONTHEIL, Véronique PUCHAUD-DAVID,

3 délégués issus de la société civile : Michèle CADUSSEAU, Patricia PROUST-LABEYRIE, Jean-Marie MACEIRA

02 ACTIVITE ADMINISTRATIVE

INSTANCES COMMUNAUTAIRES

➤ Conseil Communautaire / Bureau / Président

Le Conseil Communautaire s'est réuni à **8 reprises** au cours de l'année 2019. A ces occasions,

146 délibérations ont été prises. Le Bureau communautaire s'est réuni à **8 reprises**. A ces occasions,

38 décisions ont été prises dans le cadre des délégations qui lui ont été attribuées. Enfin, le Président a pris

19 décisions dans le cadre des délégations qui lui ont été attribuées.

➤ Commissions et groupes de travail

➤ Commission **économie** : 4 réunions

- Groupe de travail « Chai 2.0 » : 1 réunion

➤ Commission **Enfance Jeunesse** : 6 réunions

➤ Commission **Finances** : 6 réunions

➤ Commission **Centre intercommunal d'Action Culturelle** : 4 réunions

- 3 commissions mixtes paritaires avec les écoles de musique du territoire

➤ Conseil d'Exploitation du **Centre intercommunal d'Action Culturelle** : 3 réunions

➤ Commission **Office de Tourisme – Associations – Sports – Communication** : 4 réunions

- Groupe de travail « Communication » : 6 réunions

➤ Commission **Aménagement de l'Espace – Voirie – Environnement** : 1 réunion

- COPIL « Service Technique Commun » : 3 réunions

➤ Commission **Urbanisme** : 2 réunions

➤ Conseil d'Exploitation de l'**Office de Tourisme** : 3 réunions

MARCHES PUBLICS



Liste des marchés publics en 2019 de plus de 25 000 € HT

- **Marché travaux relatif à la construction d'une épicerie solidaire à Saint-Yzan-de-Soudiac** : 341 051,10 € HT pour l'ensemble des lots
- **Marché de travaux relatif à la construction d'un micro-crèche à Saint-Yzan-de-Soudiac** : 303 407,03 € HT pour l'ensemble des lots
- **Marché de travaux relatif à l'aménagement de la zone d'activités « Pont de Cotet V »** : 106 361 € HT
- **Marché de travaux relatif à la viabilisation de la zone d'activités « Les Ortigues » sur la commune de Cézac** : 262 505,03 € HT pour l'ensemble des lots
- **Marché de prestation intellectuelle pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** : Forfait de rémunération 149 750 € HT
- **Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison partagée à Donnezac** : Forfait de rémunération (avant APD) 35 640 € HT
- **Accord-cadre à bons de commande relatif à l'élaboration et livraison de repas pour les enfants de la Maison de la Petite Enfance** : Montant estimé de 38 750 € HT pour quatre (4) années.
- **Accord-cadre à bons de commande relatif à la réalisation des contrôles d'assainissement non collectif** : Montant minimum 45 000 € HT - Montant maximum 225 000 € HT pour trois (3) années.
- **Accord-cadre relatif aux travaux de voirie pour la Communauté de communes** : Montant estimé 3 000 000 € HT (750 000 € HT /an) pour 4 années.
- **Marché relatif à l'acquisition d'un camion benne** : 40 975,76 € HT

03 MOYENS GENERAUX

PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

La Communauté de communes dispose d'un patrimoine immobilier et foncier, en propriété et en location, qu'il lui revient d'entretenir.

Patrimoine immobilier en propriété

- Maison de la Communauté de communes à Saint-Savin ;
- Locaux de l'ancienne Brigade Motorisée à Saint-Yzan-de-Soudiac
 - ☞ Bâtiment en façade qui a fait l'objet, en 2015, d'un projet de réhabilitation pour y accueillir le CIAS, un logement d'urgence et deux logements destinés aux jeunes en insertion professionnelle (livraison en octobre 2015) ;
 - ☞ Sur le même site, bâtiment en retrait, mis à disposition, à titre gracieux, de l'Ecole de Musique des Hauts de Gironde pour des cours de musique.
- L'A.L.S.H à Saint-Christoly-de-Blaye, a été transféré à la Commune de Saint-Christoly-de-Blaye en 2019 suite au retrait de la commune de la CCLNG.



- Maison de la Petite Enfance à Cavignac
- Garage et Locaux techniques Halte-Garderie à Saint-Savin
- Ancien chai à Marsas, objet d'une réhabilitation pour accueillir un pôle de ressources numériques en 2015, pour une livraison en 2016.

Patrimoine immobilier en gestion

- Relais d'Assistantes Maternelles à Cézac, dans des locaux contigus au groupe scolaire loués à la commune ;
- Locaux du Service Intercommunal d'Aide Alimentaire à Civrac-de-Blaye, loués auprès d'un particulier.
- Locaux du Service Technique Commun (STC) : dans le cadre de la mutualisation des ST, des locaux techniques communaux ont été mis à disposition de la CCLNG :
 - Hangar technique de St-Savin (500 m2)
 - Hangar technique de Cavignac (300 m2)

- Hangar et atelier technique de St-Yzan de S. (100 m2 + 115 m2)
- Hangar technique de Civrac de B. (320 m2)
- Hangar technique de St-Mariens (200 m2)
- Hangar technique de Cézac (90m²)

Equipements et terrains en propriété

- Aire de co-voiturage à Cavignac et à Cézac
- Aire d'accueil des gens du voyage à Cavignac
- Terrain adjacent à la Maison de la CDC d'une surface de 3 100 m² d'un projet d'équipement culturel
- Terrains destinés à l'extension de la zone d'activités à Saint-Mariens (70 000 m²)
- Zone d'activités commerciales à Cavignac, comprenant des terrains en fin de commercialisations (6 093 m²)
- Terrains destinés à l'aménagement d'une zone d'activités à Laruscade (100 000 m²)
- Terrains destinés à la création d'une zone d'activités économique, sur le secteur dit « des Ortigues » à Cézac, d'environ 21 500 m², acquis en 2016
- Terrain au sud de la gare de Saint-Yzan-de-Soudiac ayant permis, pour partie, l'extension du parking de la gare, et destinés, également pour partie, à l'implantation d'une micro-crèche
- Terrains d'une superficie d'environ 71 261 m², acquis en 2017 et 2019, en vue de l'implantation d'un collège sur la commune de Marsas
- Terrains, d'une superficie de 4 716 m², acquis en 2016, à Saint-Savin, en vue de l'installation d'une nouvelle gendarmerie
- Terrain, adjacent à l'ancienne Brigade Motorisée à Saint-Yzan-de-Soudiac, d'une surface de 3 400 m² en vue de la création d'une épicerie sociale et solidaire.

Equipements et terrain en gestion

- Entretien du site de loisirs des Dougues à Cubnezais (18 000 m²), les équipements de loisirs du site étant de la responsabilité de la commune
- Sentiers de randonnée (47 km – 3 passages/fauchage par an).

MATERIEL MUTUALISE

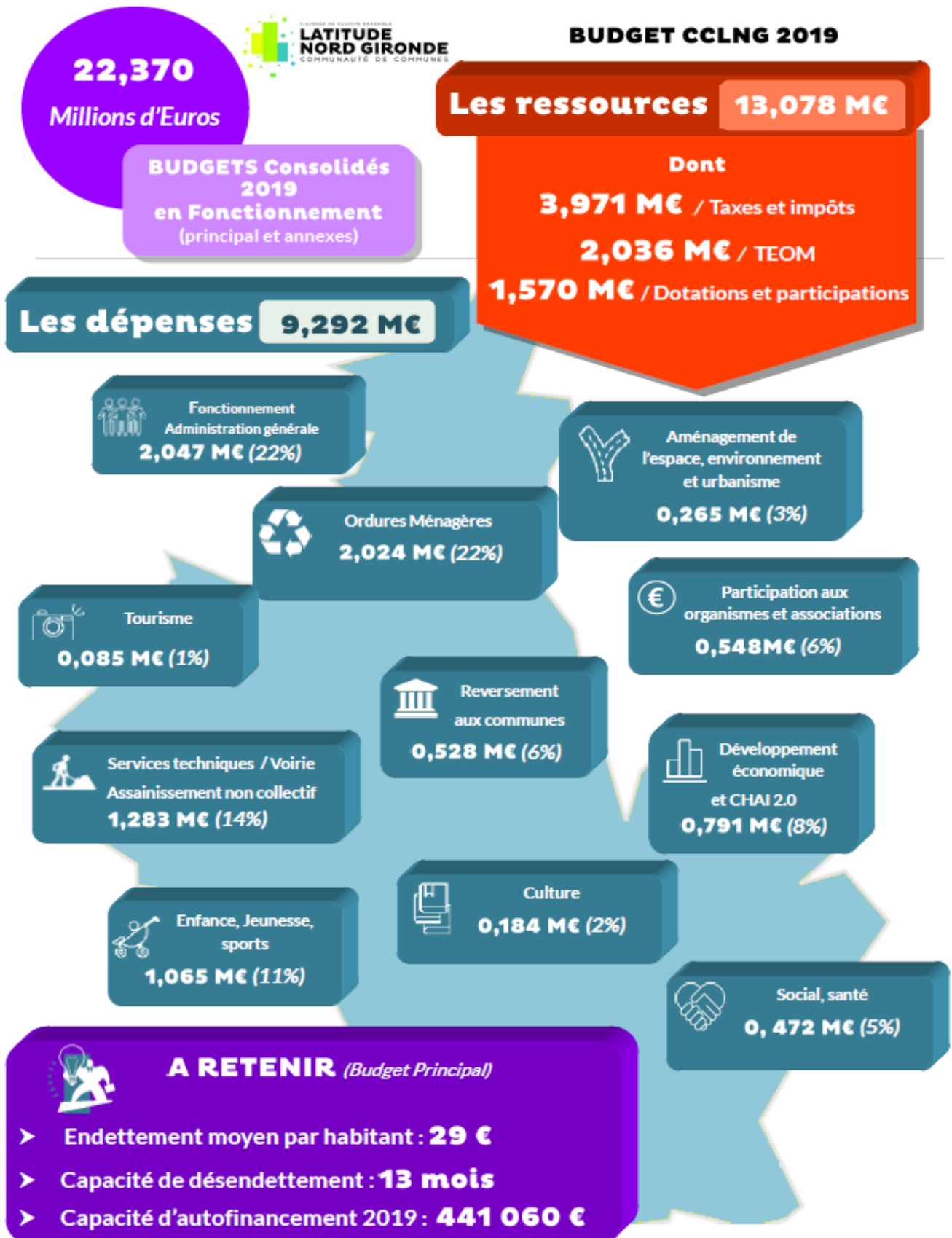
La communauté de communes a acquis un certain nombre de matériels pour ses besoins propres et ceux des communes. Ces biens sont utilisés selon les besoins et leur disponibilité par les communes et la communauté de communes : **2** chapiteaux de 60 m², **1** barnum de 9m², **4** banderoles pour la promotion de manifestations, **24** grilles d'exposition, **2** défibrillateurs, **2** vidéoprojecteurs et **1** ordinateur portable. Ces matériels sont mis à disposition des associations locales et des communes sur demande, et par le biais d'une convention de mise à disposition gratuite. L'installation des matériels est à la charge des communes.

REPARTITION DES PRETS DE MATERIELS

Prêts accordés

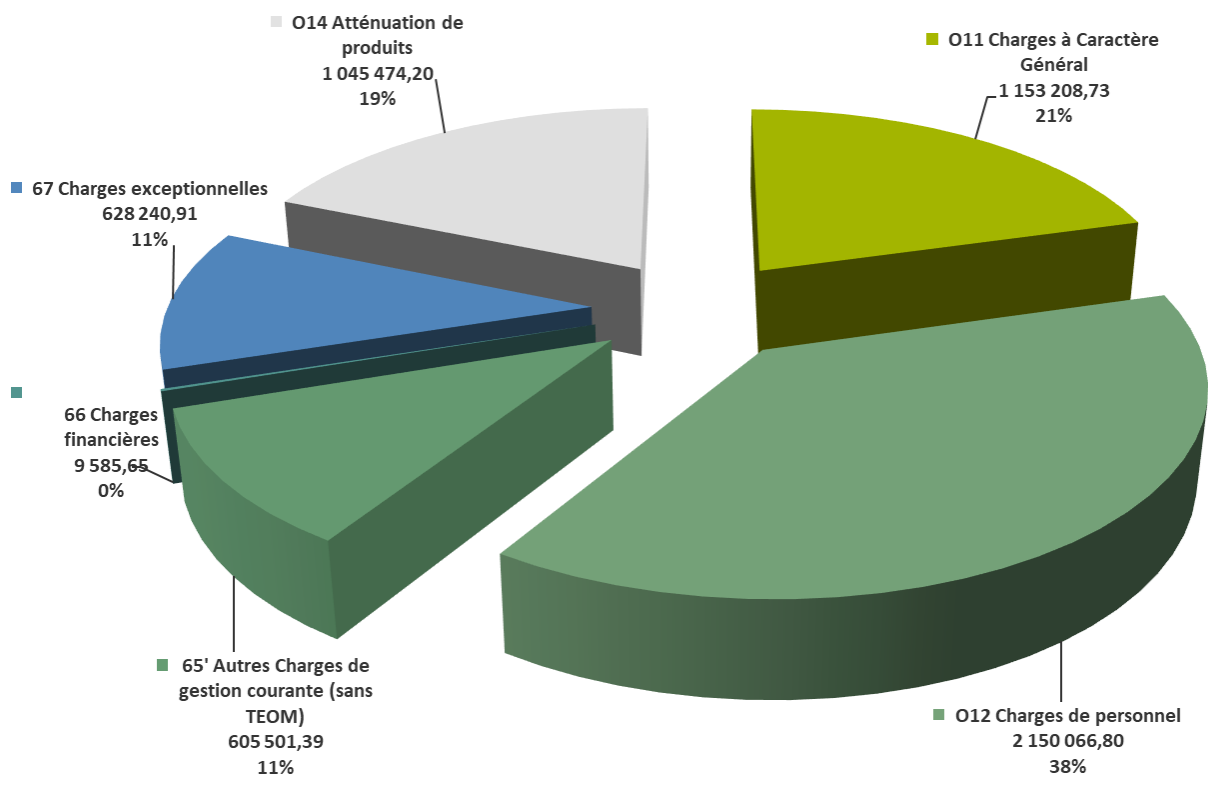
BANDEROLES		CHAPITEAUX		GRILLES	
Cavignac	1	Cavignac	1	Cavignac	
Cézac		Cézac	1	Cézac	
Civrac-de-Blaye	1	Civrac-de-Blaye	2	Civrac-de-Blaye	4
Cubnezais	2	Cubnezais		Cubnezais	1
Donnezac		Donnezac	1	Donnezac	
Laruscade	1	Laruscade	2	Laruscade	1
Marcenais		Marcenais	2	Marcenais	
Marsas		Marsas		Marsas	
St Mariens		St Mariens	1	St Mariens	2
St Savin		St Savin	2	St Savin	4
St Yzan	6	St Yzan	4	St Yzan	
TOTAL	10	TOTAL	16	TOTAL	12

04 FINANCES



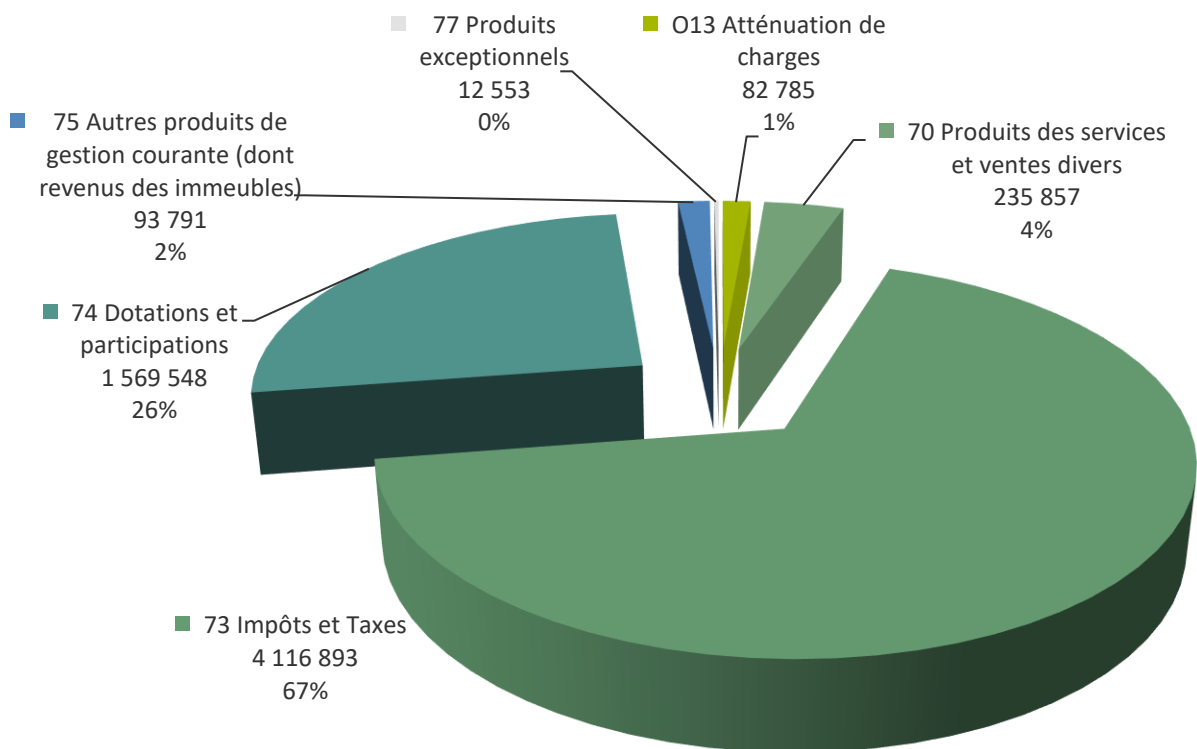
COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Dépenses réelles de fonctionnement 2019 (hors TEOM) : 5 592 078 €

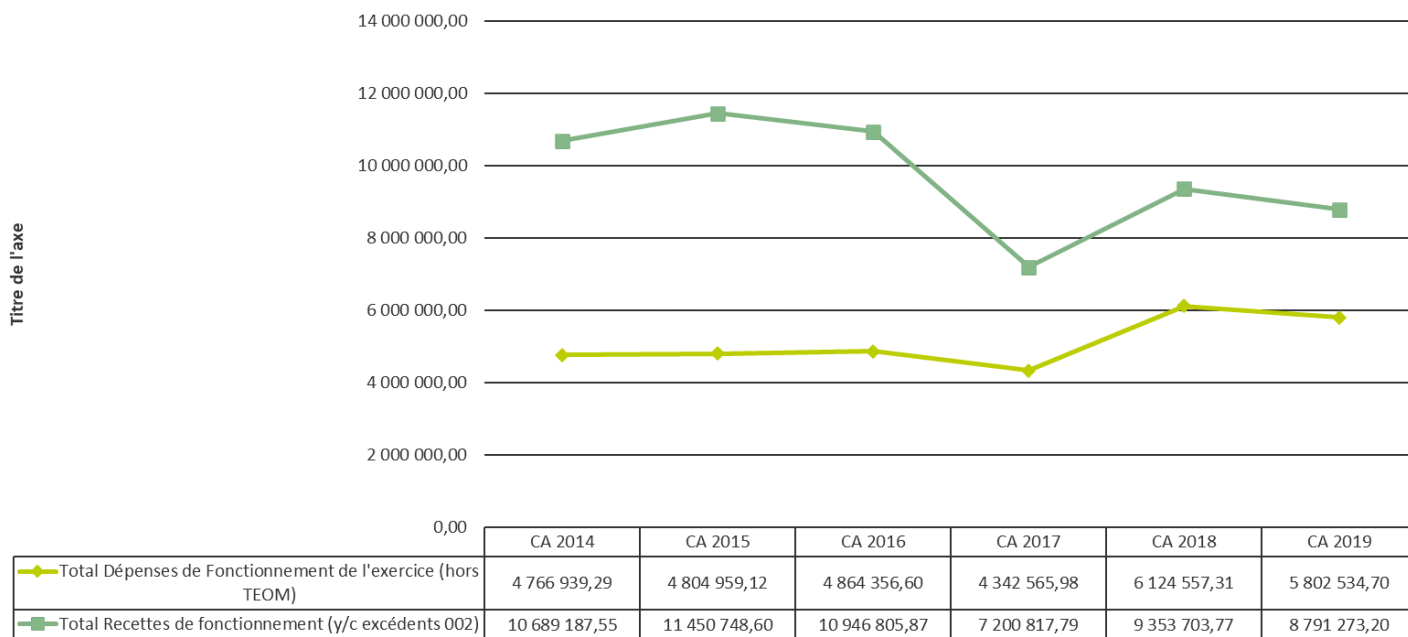


Le **compte administratif 2019 se caractérise par une hausse des dépenses de fonctionnement (+11%) en lien notamment avec les hausses de charges à caractère général (+11%) liées au fonctionnement du service technique commun (hausse du recours aux prestataires extérieurs), des charges de personnel (+13%) en lien avec la présence d'un nouvel agent chargé de mission Urbanisme/Aménagement et le recrutement de contractuels / saisonniers au service technique commun.** Le solde de fonctionnement en intégrant les excédents antérieurs reportés est de + 3 235 788 € et de + 346 678 € sur l'exercice 2019 (hors excédents antérieurs), en baisse de 6% par rapport à 2018.

Recette de fonctionnement 2019 : **6 111 426 €**

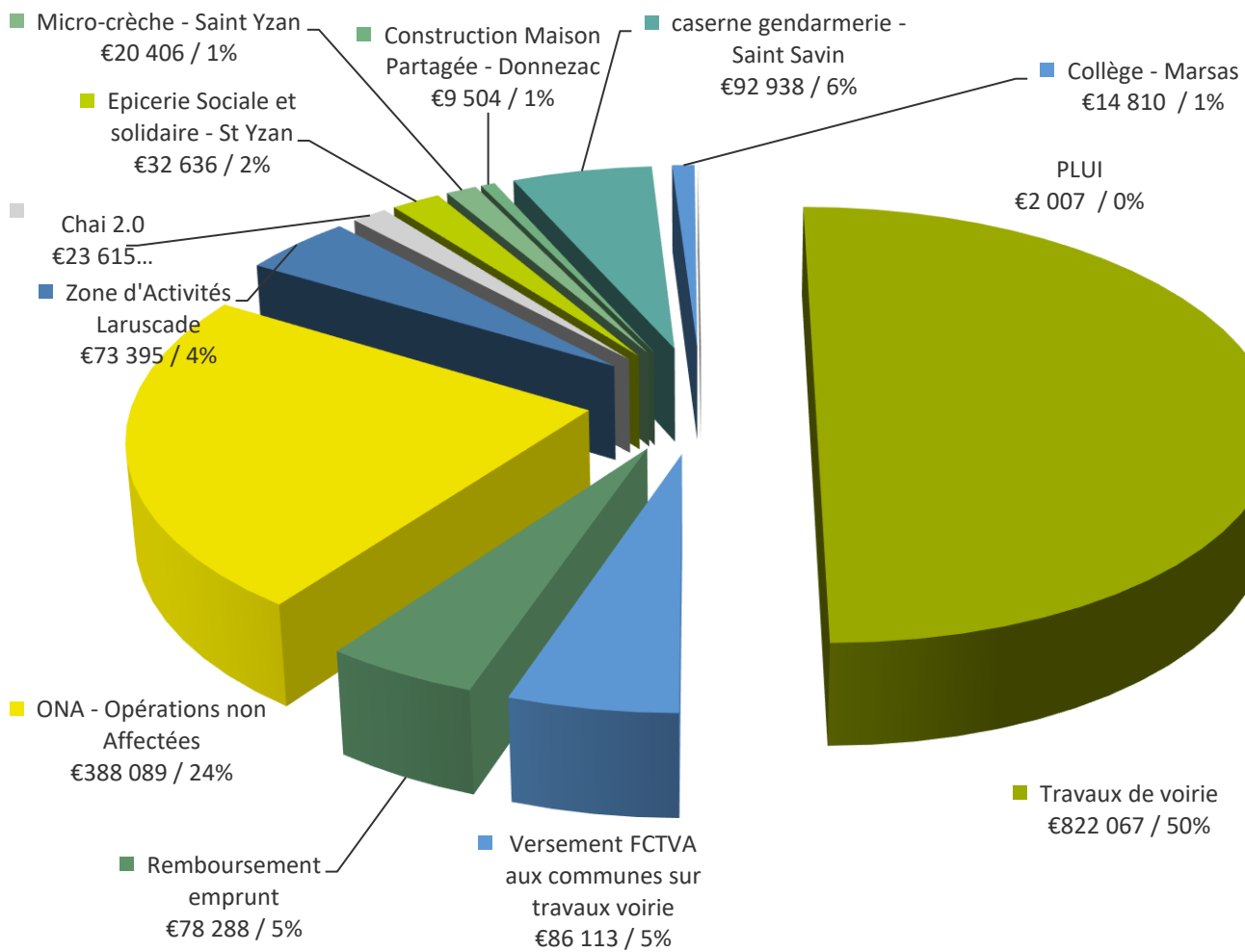


Total Dépenses et Recettes de fonctionnement de 2011 à 2019



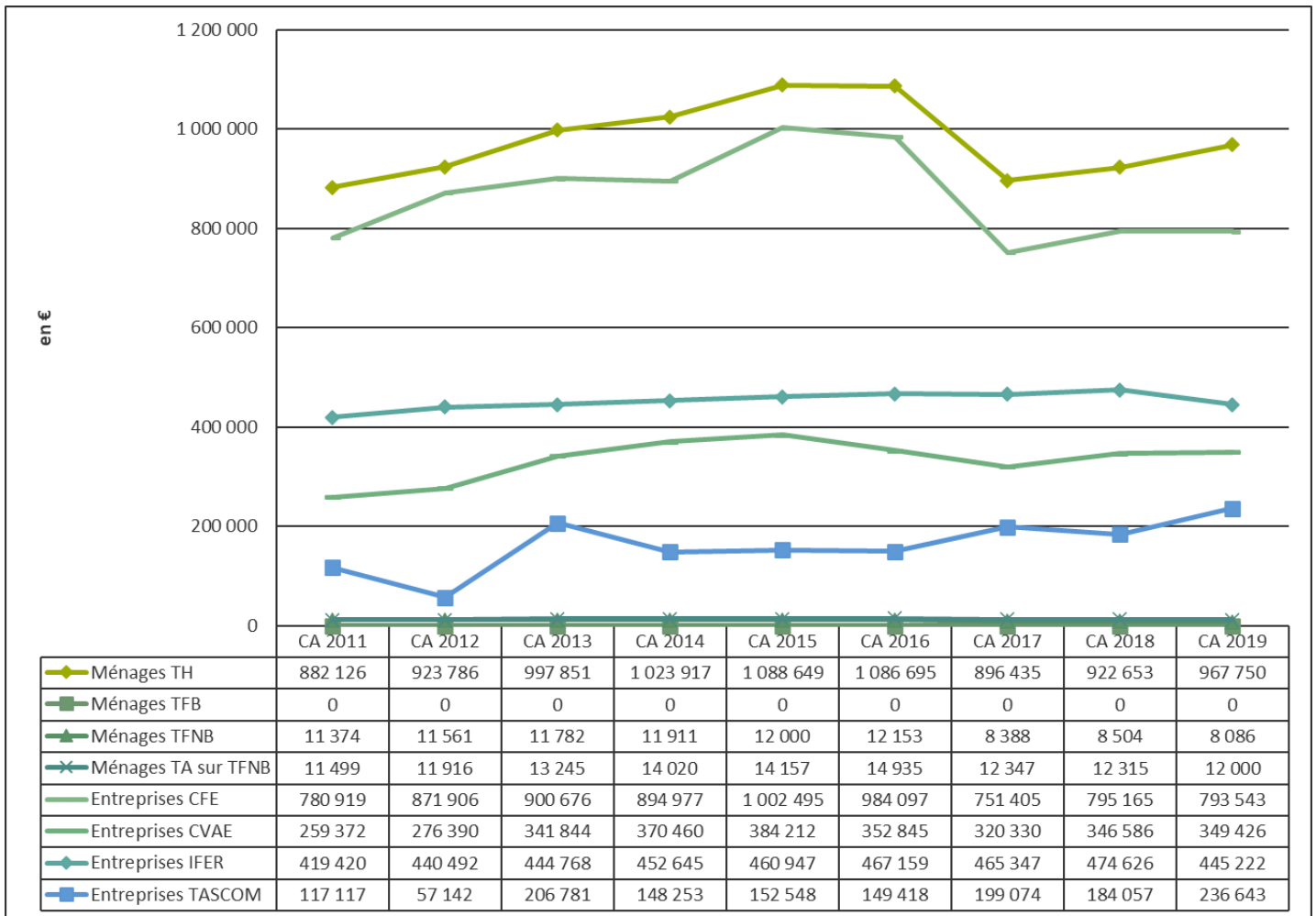
INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement 2019 : **1 643 868 €**



LA FISCALITE

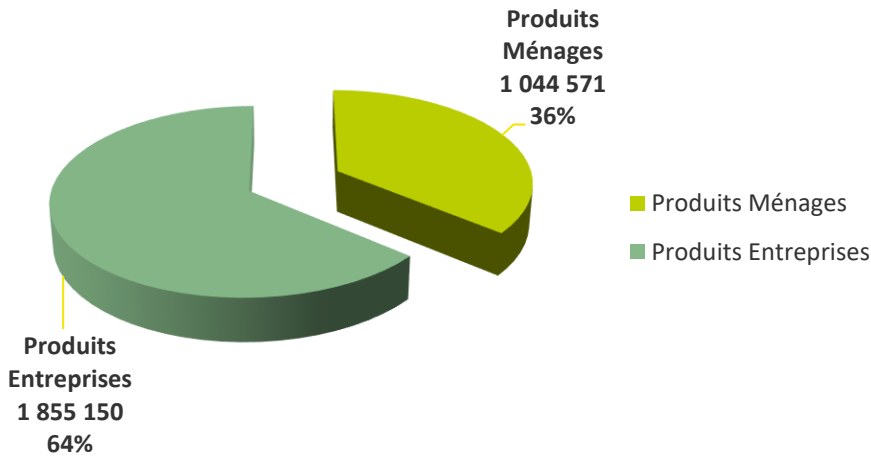
Poids / évolution des produits de fiscalité ménages et entreprises de 2011 à 2019



En 2019, le produit fiscal total est de 2 899 721 €, soit en hausse de + 5.68% par rapport à 2018, en lien avec la dynamique des bases.

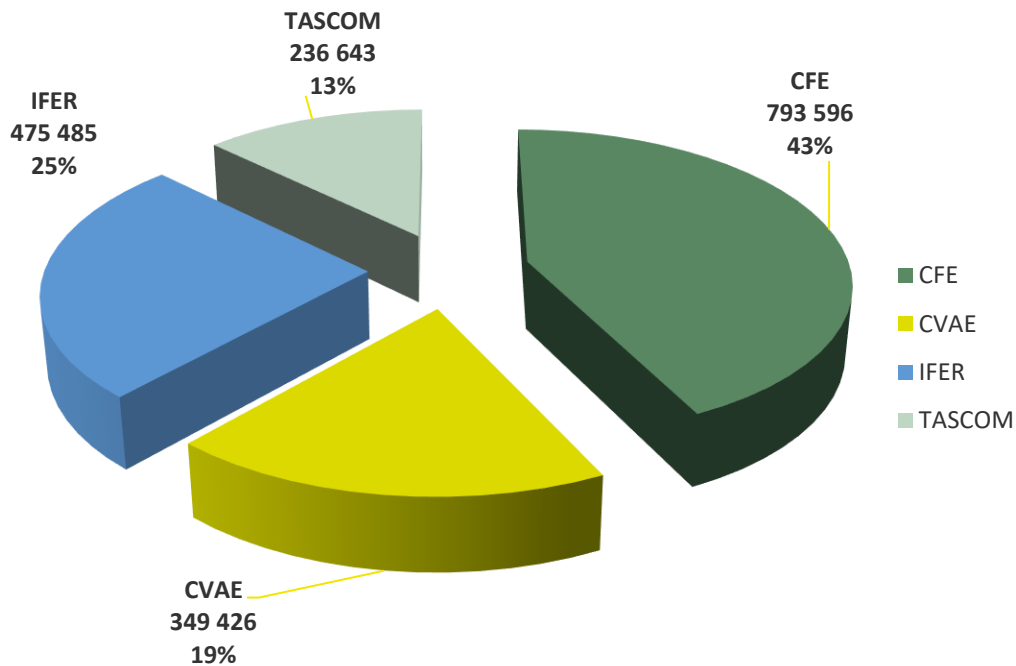
Il est notable que les deux fiscalités les plus contributrices au total du produit fiscal de la CCLNG sont la Taxe d'Habitation (34%) et la Cotisation Foncière des Entreprises (28%).

Part fiscalité ménages / entreprises en 2019



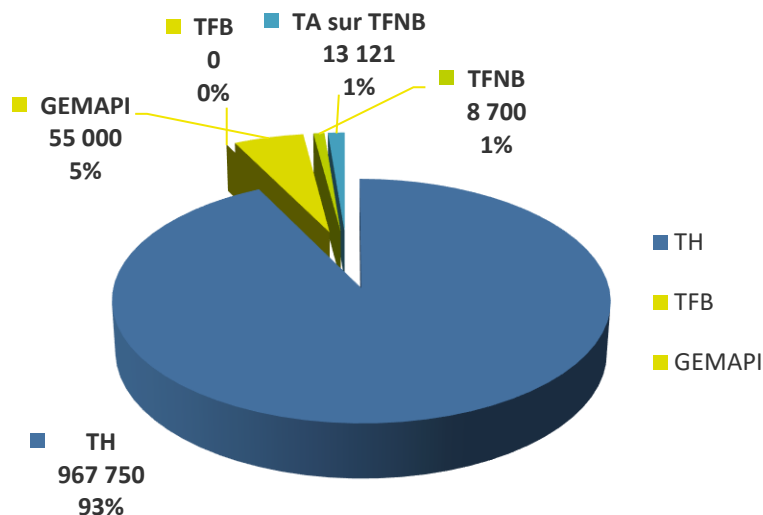
En 2019, la répartition entre le produit fiscal « Ménages » et « Entreprises » est respectivement 36% et 64%.

Répartition fiscalité entreprises en 2019



Le produit fiscal des entreprises perçu par la CCLNG se répartit en 4 catégories : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour 43%, l'Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux (IFER) pour 25%, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) pour 19% et la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM), acquittée par 6 entreprises, pour 13%.

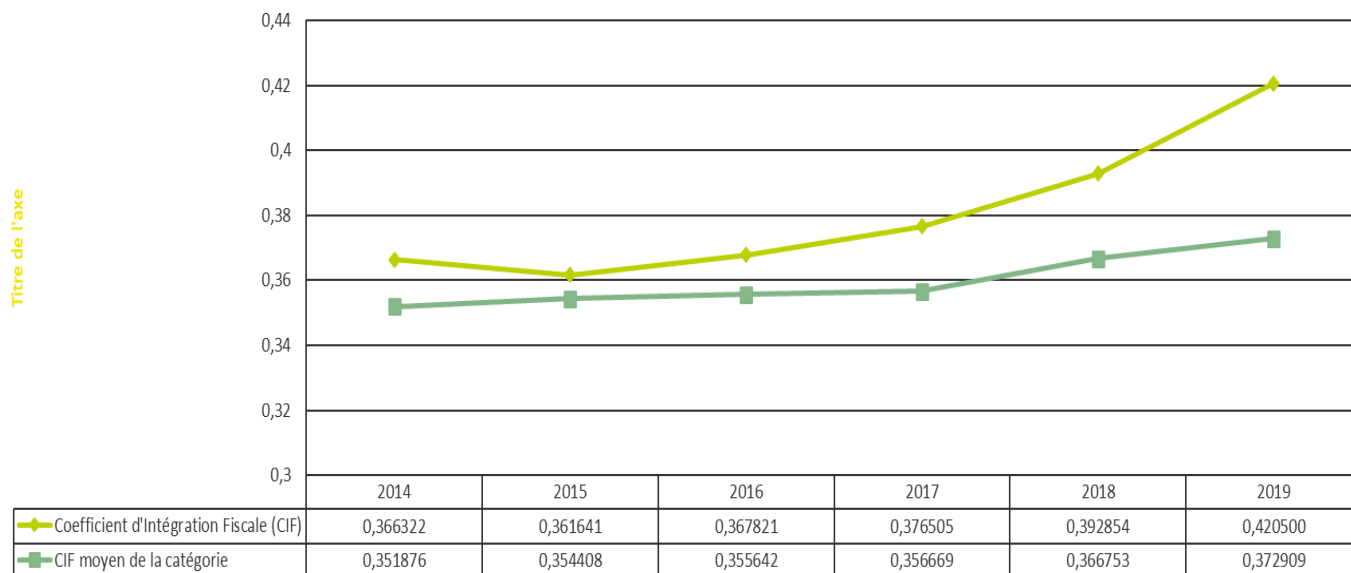
Répartition fiscalité Ménages en 2019



En 2019, la fiscalité « Ménages » perçue par la CCLNG se répartit en 4 catégories : la Taxe d'Habitation (TH) pour 93%, la Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) pour 1%, la Taxe Additionnelle pour le Foncier Non Bâti (TAFNB) pour 1% et la Taxe sur la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI).

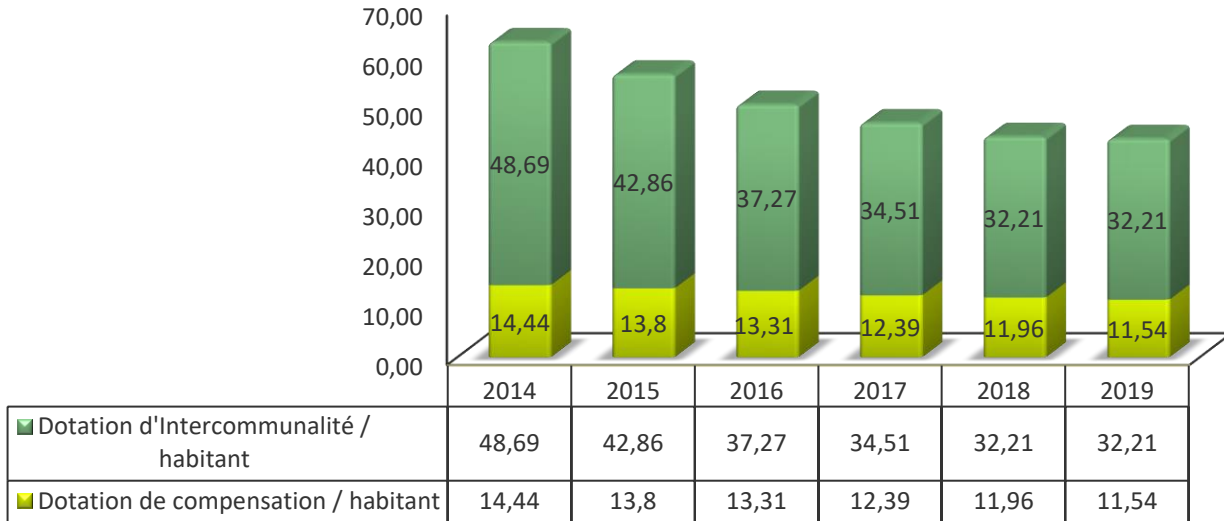
A noter que, depuis 2010, année de la réforme de la fiscalité et de l'attribution des taxes « Ménages » à la CCLNG, celle-ci n'a pas fait évoluer les taux de ces taxes ; la taxe sur le foncier bâti est toujours nulle.

LE COEFFICIENT D'INTEGRATION FISCALE (CIF)



Le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) de la CCLNG, indicateur en partie structurant du calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement communautaire, fait l'objet d'une attention particulière par la CCLNG pour tenter de le faire évoluer à la hausse dans un contexte où, sur le plan national, les intercommunalités ont souvent la même vigilance. **En 2019, le CIF de la CCLNG est de 0.420500, contre 0.392854 en 2018, et a progressé de + 15% par rapport à 2014. Il est aussi supérieur de + 13% par rapport au CIF moyen de la même catégorie d'intercommunalités (2019).**

LES DOTATIONS DE L'ETAT



Depuis la suppression de la taxe professionnelle en 2010, et l'attribution des taxes locales sur les ménages (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe additionnelle sur le foncier non bâti), la communauté de communes n'a pas fait évoluer les taux de ces taxes.

Les dotations de l'Etat pour la CCLNG ont deux composantes : la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation. Ces dotations sont en forte baisse et sont de 43,75 € / habitant en 2019 contre (63,13 € / habitant en 2014), soit - 30% en 5 ans correspondant à - 19,38 € / habitant. Avec une population DGF de 19 989 habitants en 2019, **la baisse des dotations de l'Etat représente en 2019, sur la base des montants de 2014, une perte financière pour la CCLNG de 387 387 €.**



LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes réelles de Fonctionnement (RRF)						
Chap 70	205 672	203 406	238 970	231 365	226 082	235 857
Chap 73	5 322 023	5 387 911	5 472 337	2 773 147	3 653 055	4 116 892
Chap 74	2 096 009	2 110 856	1 944 717	1 607 576	1 604 484	1 569 547
Chap 75	27 848	32 935	35 056	251 667	44 083	93 790
Chap 77	2 438	7 900	1 177	1 516	618 408	12 553
Chap 013	2 293	23 753	13 120	30 276	29 400	82 785
Total RRF (1)	7 656 283	7 766 761	7 705 377	4 895 547	6 175 512	6 111 424
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)						
Chap 011	720 682	805 341	791 492	685 804	1 040 618	1 153 209
Chap 012	1 060 474	1 167 645	1 288 902	1 307 334	1 905 911	2 150 066
Chap 65	2 542 783	2 562 154	2 828 550	431 472	522 429	605 501
Chap 66	16 264	25 115	22 932	22 753	23 009	9 586
Chap 67	313 885	397 042	421 413	375 067	444 051	628 240
Chap 014	2 192 654	1 953 961	1 667 809	1 311 118	1 101 024	1 045 474
Total DRF (2)	6 846 742	6 911 258	7 021 098	4 133 548	5 037 042	5 592 076
CAF brute (3 = 1-2)	809 541	855 503	684 279	761 999	1 138 470	519 348
Dépenses - Dotat° aux amortissements et cession d'immo (chap 042)	158 456	162 208	176 367	209 018	1 087 515	210 457
Recettes - Chap 042			3 264	0	319 940	38 370
Excédent de fonctionnement (= 3 - chap 042)	651 085	693 295	511 176	552 981	370 895	347 261
Rembt de la dette en capital (4)	28 264	29 474	59 629	72 176	81 665	78 288
CAF Nette (= 3 - 4)	781 277	826 029	624 650	689 823	1 056 805	441 060
Taux de CAF (épargne brute) : CAF / Recettes de fonctionnement	10,57%	11,01%	8,88%	15,57%	18,44%	8,50%
Annuité de la dette (emprunts : k + i)	44 528	45 569	84 567	106 552	106 552	97 055
Encours de la dette (dette au 31/12/N)	457 478	411 909	911 526	1 135 588	1 029 036	579 997
Capacité de désendettement (en année) : encours dette / CAF brute	0,57	0,48	1,33	1,49	0,90	1,12

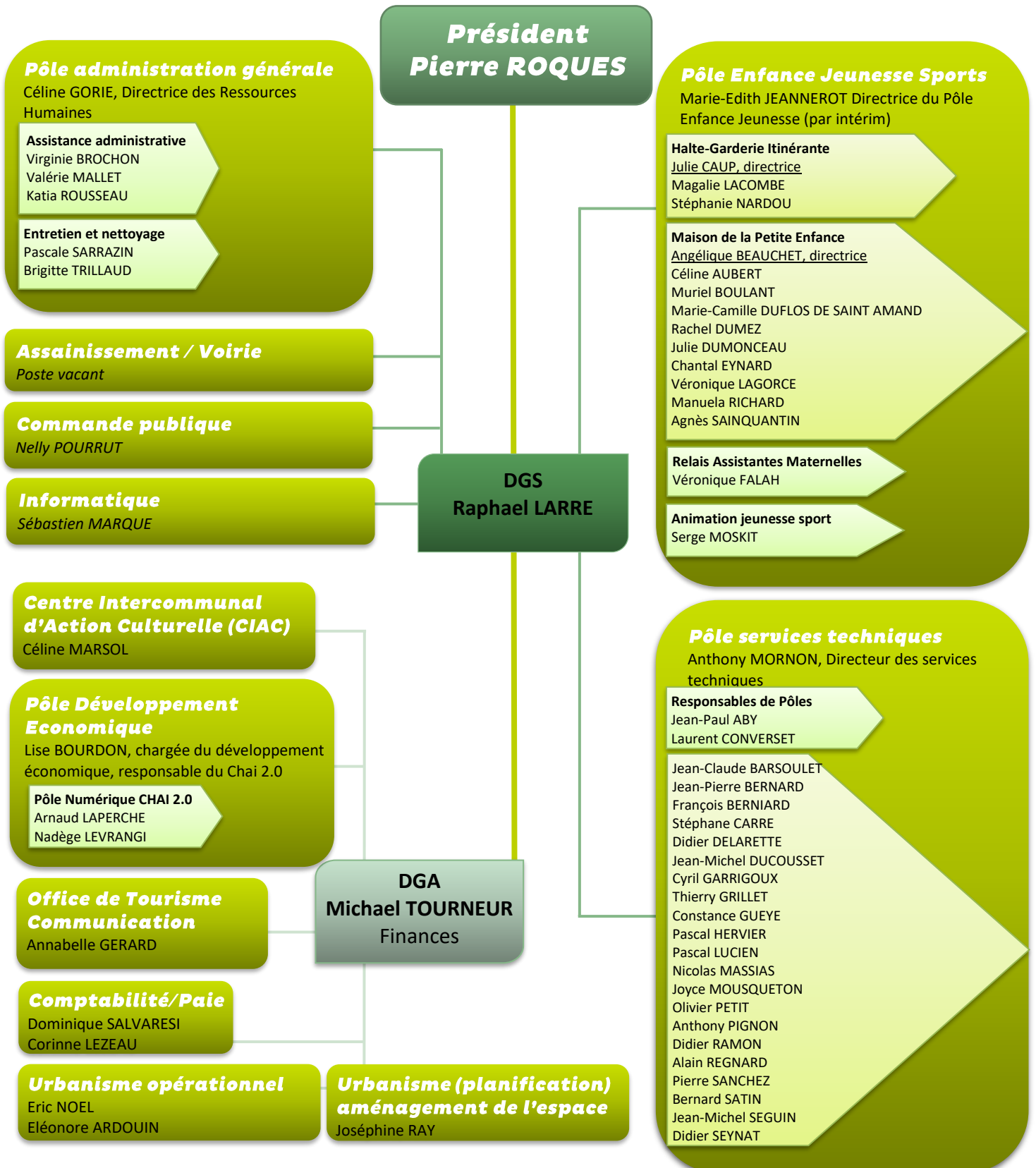
L'activité de la CCLNG et le développement de nouveaux projets s'effectuent à un rythme soutenable assurant une stabilité financière et une capacité de financement des projets futurs. La capacité de désendettement de la CCLNG demeure très favorable (environ 1 an en 2019 quand le seuil de grande vigilance est de 10 ans). L'annuité de la dette est de 4.85 € par habitant. La dette par habitant est de 29 €.

LA COMPTABILITE EN QUELQUES CHIFFRES (tous budgets) - 2019

	2019	Evolution
Suivi de la Dépense		
Nombre de mandats émis (dépenses)	4 554	- 5 % par rapport à 2018
Délai Global de Paiement	13 jours	contre 30 jours autorisés
Recouvrement des recettes		
Nombre de Titres émis	1 806	- 8 % par rapport à 2018
Gestion		
Taux de consommation des dépenses de fonctionnement réel (budget général)	85%	81% en 2018

05 RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES au 31 décembre 2019

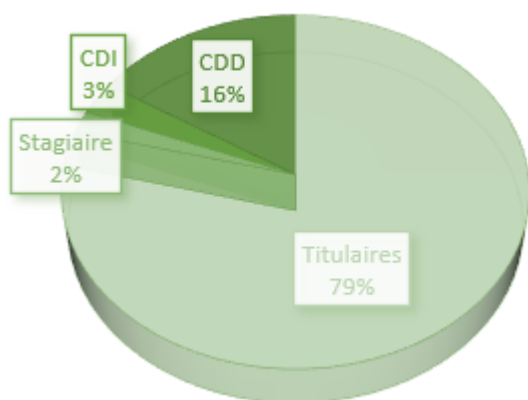


> Chiffres clés

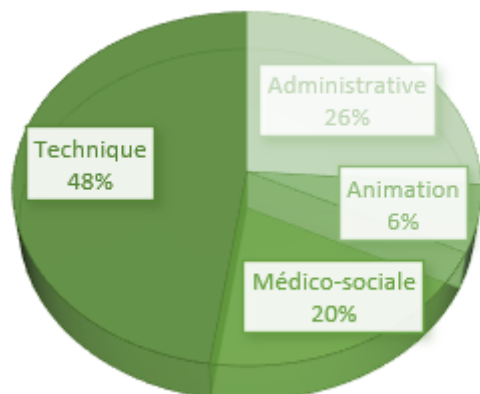
- 65** agents occupent un emploi permanent
- 12** agents de catégorie A
- 6** agents de catégorie B
- 47** agents de catégorie C
- 47** stagiaires ou titulaires de la FPT
- 3** agents CDD non emploi permanents
- 3** contrats de droit privé
- 32** femmes et **33** hommes

- 45.5 ans** la moyenne d'âge des agents

POSTES EMPLOIS PERMANENTS



EFFECTIF PAR FILIERES



DEMANDES DE STAGE

La Communauté de Communes a reçu **52** demandes de stages et a accueilli **27** stagiaires au cours de l'année 2019.

FORMATION DES AGENTS

- 123** jours réalisés
- 41** agents concernés
- 5** jours de formation d'intégration
- 118** jours de formation de professionnalisation et de formation obligatoire (permis, CACES, habilitations ...)

LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL PERMANENT

- 9** arrivées dont 3 agents transférés dans le cadre du STC
- 1** démission
- 1** mutation entrante
- 2** disponibilités dont 1 de courte durée
- 4** agents ont été recrutés pour des missions ponctuelles (Accueil Office de Tourisme et animateur Sports Vacances)

ACTION SOCIALE

La Communauté de communes adhère au Comité National d'Action Sociale pour mettre en œuvre ses obligations en la matière.

En 2019, 70 agents ont bénéficié d'une adhésion au Comité National d'Action Sociale dont 35 bénéficiaires d'au moins une prestation.

40 agents ont bénéficié d'au moins une prestation.
 Total des prestations versées directement : **5423 €**
 Total des avantages : **1138 €**.

16 agents ont bénéficié de la participation de 7€ mensuelle de la CCLNG dans le cadre de la participation au maintien de salaire dans le cas d'une adhésion individuelle à un organisme labellisé.

06 COMMUNICATION

MAGAZINES COMMUNAUTAIRES

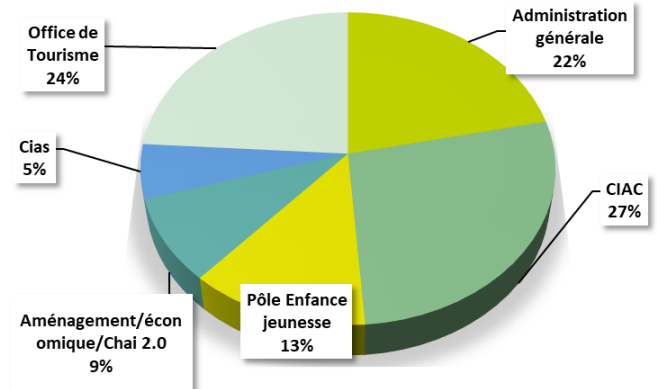
La Communauté de communes a publié trois magazines communautaires (Le Mag') en 2019 :

- **Mag n° 37** : Chai 2.0, BIM, présentation du CIAC avec un zoom sur les futurs équipements culturels, zoom sur l'entretien des espaces verts par la CDC, déménagement de l'ASLH, lancement de Carticpe ...
- **Mag n° 38** : apéro-concert, véhicule publicitaire du STC, soutien aux écoles de musique, dépôt du permis de construire pour la gendarmerie, dossier sur les zones artisanales et le futur collège de Marsas etc.
- **Mag n° 39** : agenda culturel, nouveau dispositif d'aides aux TPE, zoom sur la composition du Conseil Communautaire, dossier sur le Contrat Local de Santé et la Petite Enfance, zoom sur le service de broyage des déchets etc.



PANORAMA PRESSE

125 articles recensés en 2019 sur les journaux locaux Sud-Ouest et Haute Gironde.



SITE INTERNET

➤ Chiffres clés

- 5897** visiteurs uniques (utilisateurs) sur le site Internet CCLNG
- 428** visiteurs uniques (utilisateurs) sur le site Internet du Chai 2.0
- 2013** visiteurs uniques (utilisateurs) sur le site Internet de l'Office de Tourisme

PANNEAUX NUMERIQUES

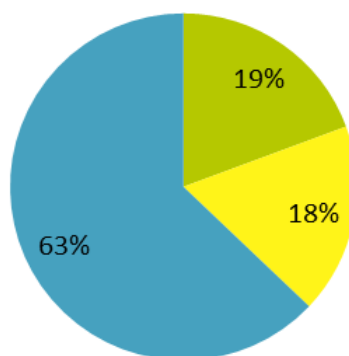
Répartition des messages par services de la CCLNG

Répartitions des diffusions

ORIGINE DE LA DEMANDE					
ASSOS AIDEES CCLNG/CIAS	DIFFUSION	COMMUNES (+assos non aidées)	DIFFUSION	SERVICES CCLNG	DIFFUSION
CIAS	1	CAVIGNAC		Général	1
Cyclo club donnezacais	2	CEZAC		Enfance jeunesse	8
Au fil de la passion 33	1	CIVRAC	3	CIAC	6
L'imaginarium	1	CUBNEZAIS	1	OT	20
Mission locale	1	DONNEZAC		CHAI 2.0	1
Comité de foires	1	LARUSCADE	1	Aménagement	2
Recyclerie Phénix	4	MARCENAI		Développement éco	1
Les loupiots de chez nous	2	MARSAS			
		ST MARIENS	2		
		ST SAVIN	5		
		ST YZAN			
TOTAL	13	TOTAL	12	TOTAL	39

Répartition des diffusions

■ COMMUNES
 ■ ASSOS AIDEES
 ■ SERVICES CCLNG



07 PROJETS ET SERVICES

EN 2019 LA CDC L'A FAIT ...

**BLAYE BOURG
TERRES
D'ESTUAIRE**

AMSADHG

Péripécirque

Méthanisation

ENVIRONNEMENT

PLUi

GEMAPI

SCOT

SERVICE

**TECHNIQUE
COMMUN**

**AIDE A LA
RENOVATION
DE L'HABITAT**

**ZONES
D'ACTIVITES**

NUMERIQUE

**JOURNEE DE LA
PETITE ENFANCE**

CHAI

BBTE

JOB D'ETE

2.0

**ANIMATIONS
ESTIVALES**

2019
FOCUS SUR
Le PLUi

Depuis le 27 mars 2017, la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde (CCLNG) exerce la compétence « plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

Suite à une réflexion préalable menée par le CAUE 33, avec l'appui de la DDTM, qui a permis la définition des grands objectifs territoriaux, les élus ont prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme le 07 février 2019.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document de planification qui traduit les orientations politiques d'aménagement et de développement durables du territoire pour les 10 à 15 prochaines années, et définit l'usage des sols.



Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification, qui permet de définir un projet d'aménagement et de développement durables pour les 10 à 15 prochaines années, à l'échelle intercommunale.

Ce document a aussi une portée réglementaire, dans la mesure où il définit l'usage et le droit des sols. Les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager ...) devront donc être conformes au règlement du PLUi.

Le PLUi présente des avantages, et notamment l'élaboration d'un projet collectif de co-construction en portant à une échelle intercommunale les problématiques d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, d'environnement, de déplacements, qui vise à renforcer la solidarité entre communes au sein de l'EPCI. C'est une échelle intéressante pour mettre en cohérence les problématiques de l'aménagement de l'espace, et la mutualisation de l'ingénierie et des moyens financiers permet une optimisation des coûts pour les communes du territoire.

Le contenu d'un PLUi est le même qu'un PLU, à savoir un rapport de présentation, un Projet d'Aménagement de Développement Durables (PADD), des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), un règlement écrit, des plans de zonages et des annexes.

Le PLUi s'inscrit dans une hiérarchisation de documents de planification et doit notamment être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), qui est également en cours d'élaboration sur le territoire, commun avec la communauté de communes du Grand Cubzaguais. Le SCOT, lui, doit également être compatible avec le **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET Nouvelle-Aquitaine)**, qui est opposable depuis le 27 mars 2020. Ce schéma définit une vision pour l'aménagement du territoire régional, et fixe des objectifs de moyen et long terme d'aménagement du territoire, ainsi que des règles générales qui s'appliqueront aux documents d'urbanisme.

Lancement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Une réflexion préalable à l'élaboration du PLUi Latitude Nord Gironde a été menée dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de Gironde, et avec l'appui des services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). La démarche a donné lieu à une synthèse faisant ressortir les objectifs du projet, constituant son socle politique, sous forme de 17 enjeux territoriaux. Ces enjeux ont été présentés aux élus communautaires et communaux en commission urbanisme élargie le 25 mars 2019, puis ont été intégrés au cahier des charges du PLUi, ainsi que dans la délibération de prescription du PLUi, votée le 07 février 2019.

Dans le cadre de la consultation pour le marché d'élaboration du PLUi, quatorze entreprises ont répondu. La CCLNG a attribué le marché au groupement d'entreprises composé de PLANED SCOP SARL cotraitant mandataire, ECOVIA SCOP SARL et SELARL DL AVOCATS, pour un montant de 149 875 € HT, soit 179 850 € TTC, en juillet 2019.

Les études ont démarré le 30 août 2019 avec une réunion de lancement au cours de laquelle la méthodologie du bureau d'études a été présentée aux élus. Durant cette conférence intercommunale, les élus ont validé les modalités de collaboration avec les communes membres, qui sont détaillées, dans la délibération datant du 25 septembre 2019, sur les modalités de concertation dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

Organisation d'ateliers thématiques

Des ateliers thématiques ont été organisés le 18 décembre 2019 sur 3 grandes thématiques : Accueil de population et armature urbaine, Economie et environnement.

Après une présentation des principaux éléments du diagnostic sur ces trois thématiques par le bureau d'études, les élus ont pu travailler, en groupes de 8 élus, sur ces différentes thématiques. Ces ateliers ont permis des échanges entre les élus, et le bureau d'études, sur les caractéristiques du territoire, les projets à venir, les premiers grands enjeux... Suite à cette demi-journée de travail, le diagnostic a pu compléter sur ces thématiques.



Choix d'options de concertation

Afin d'aller plus loin en termes de concertation et de collaboration entre la communauté de communes et les communes membres, les élus ont retenu en conseil communautaire en décembre 2019 quatre options proposées par le bureau d'études. Ces options permettront à la fois d'associer plus largement les élus communaux, mais également les habitants du territoire, en plus de l'offre de base qui prévoyait des réunions publiques. Ces options sont les suivantes, et seront organisées tout au long de la procédure d'élaboration :

- **Atelier participatif « Habitants »** : Organisé en phase PADD, cette soirée avec le public permet à la population de s'impliquer dans la démarche dès le début de l'élaboration du PLUi, et de ne pas intervenir uniquement en phase de règlement-zonage où généralement la demande du public est très ciblée sur la situation spécifique de chacun.
- **Permanences citoyennes** : Pour échanger sur les demandes individuelles qui peuvent apparaître de manière importante lors de la phase d'élaboration du règlement et du zonage, trois demi-journées de permanences permettront à chacun d'échanger de façon ciblée avec le bureau d'études.
- **Rando PLUi** : Cette journée, destinée aux élus, d'itinérance sur le territoire, permettra de visualiser concrètement les problématiques et/ou les orientations urbaines cernées par le projet. Les sites choisis seront liés aux différentes thématiques (extension ou renouvellement urbain, trame verte et bleue, zones d'activités, agriculture...) et s'appuieront, soit sur des initiatives positives, soit sur des situations que l'on aimerait corriger ou ne pas reproduire.
- **Formation-Action pour les élus** : En fin de procédure, cette action permettra à chaque élu de recouper son projet local ou communal avec le contenu du PLUi, et de s'approprier pleinement ce document de planification.

2019
FOCUS SUR
Le SCoT

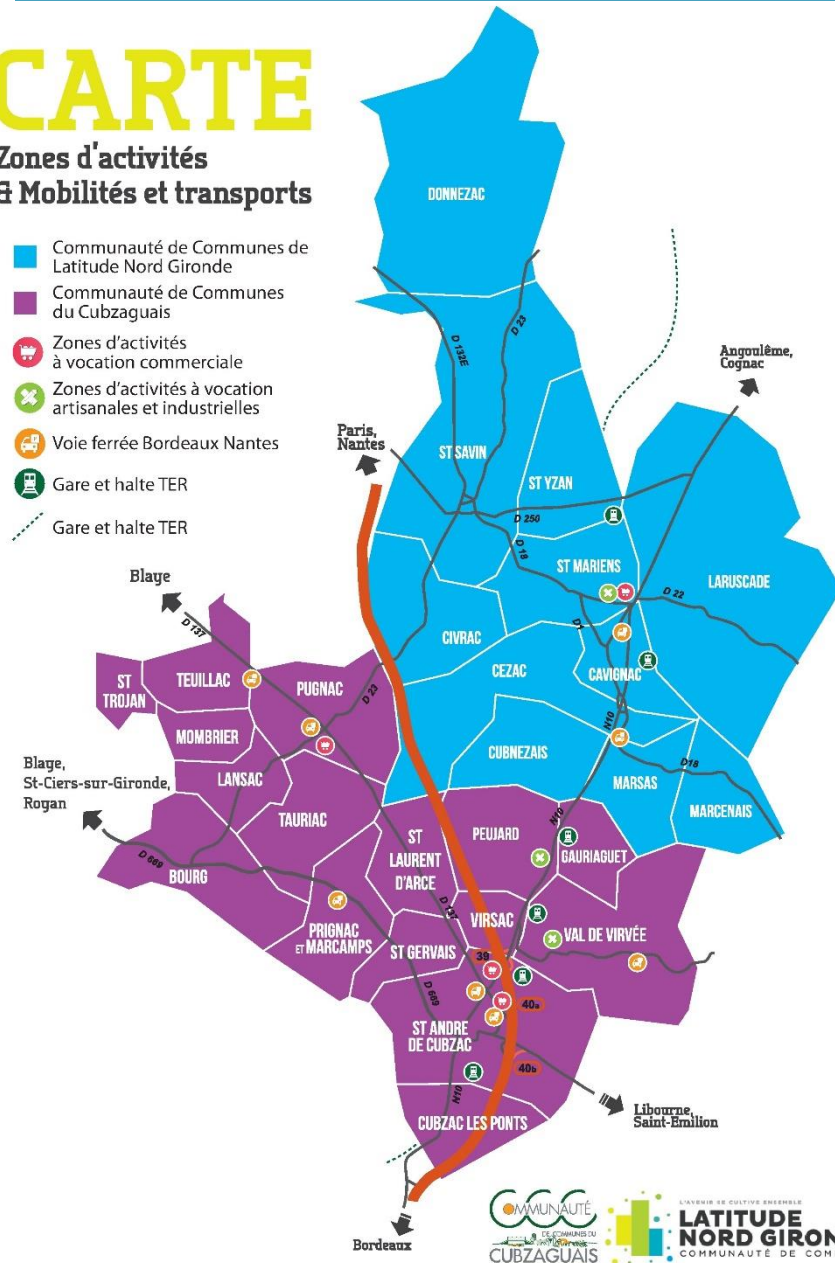
Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification urbaine qui permet de définir à l'échelle du grand territoire les orientations et les objectifs qui organisent l'aménagement et le développement durable du territoire.

Prescrit le 22 juin 2018, le SCoT du Cubzaguais Nord Gironde s'étend sur le périmètre de 2 communautés de communes : Grand Cubzaguais Communauté de Communes (GCCC) et Communauté de Communes Latitude Nord Gironde (CCLNG). Il couvre donc 28 communes, avec une population de 54 346 habitants (INSEE 2016).

CARTE

Zones d'activités & Mobilités et transports

-  Communauté de Communes de Latitude Nord Gironde
-  Communauté de Communes du Cubzaguais
-  Zones d'activités à vocation commerciale
-  Zones d'activités à vocation artisanales et industrielles
-  Voie ferrée Bordeaux Nantes
-  Gare et halte TER
-  Gare et halte TER



Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification urbaine qui permet de définir à l'échelle du grand territoire les orientations et les objectifs qui organisent l'aménagement et le développement durable du territoire. Il s'intéresse à des sujets aussi divers que l'habitat, le développement économique et le commerce, les déplacements, les services, la préservation de l'environnement, les paysages...

Il permet ainsi de coordonner les politiques publiques sectorielles des différentes collectivités concernées autour d'un projet de développement commun et partagé. Il vise à consolider l'attractivité et le dynamisme du territoire tout en préservant son identité, à répondre aux besoins présents tout en anticipant les besoins à venir grâce à une vision prospective sur 15 ou 20 ans.

Les élus du Syndicat Mixte du SCoT du Cubzaguais Nord Gironde, dont le périmètre s'étend sur 2 communautés de communes, Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde, ont prescrit son élaboration le 22 juin 2018.

Elaboration du diagnostic

La réunion de lancement, en février 2019, a marqué le début des études. Au cours de l'année 2019, deux comités de pilotage ont été organisés, afin de présenter aux élus, les éléments clés du diagnostic sur les thématiques suivantes : démographie, habitat, mobilité, équipements, environnement.

En décembre 2019, une réunion publique a été organisée à la salle des fêtes de Cubnezais, où une synthèse des résultats de Carticipe, outil numérique de participation citoyenne, détaillé par la suite, a été présentée par le bureau d'étude, permettant de faire émerger des idées et des souhaits des habitants pour le développement du territoire.

Ce même mois, une réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA) a permis de faire le point sur l'état d'avancement du diagnostic. Dans le cadre de cette réunion, un manque de données a été identifié notamment sur le volet agricole.

Carticipe, un outil numérique de concertation avec les habitants du territoire

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT, les élus du Syndicat Mixte ont retenu une option proposée par le bureau d'études de concertation avec la population : le développement d'une carte numérique interactive dénommée : Carticipe.

Cette carte participative accessible sur internet a permis aux habitants des Communautés de Communes du Grand Cubzaguais et de Latitude Nord Gironde de s'exprimer en proposant des idées d'aménagement pour le territoire sur différentes thématiques (habitat, environnement, économie, services, mobilités ...), durant une période de 5 mois, entre mi-avril et mi-septembre 2019. Cet outil permettait de localiser la suggestion pour améliorer le cadre de vie au sein du territoire sur une carte.

Afin de communiquer sur cet outil, et d'atteindre un taux de participation



important, quatre ateliers ont été organisés sur le territoire d'étude, et notamment au marché de Cavignac, et à la gare de Saint-Yzan-de-Soudiac. Finalement, plus de 200 propositions ont été faites sur la carte numérique, avec plus de 550 votes pour approuver ces propositions.



Schéma directeur du développement économique

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT Cubzaguais Nord-Gironde, une étude préalable pour la réalisation d'un schéma de développement économique et d'accueil des entreprises pour le territoire du SCoT a été confiée au prestataire PRAXIDDEV courant 2019, et s'est achevée en février 2020.

Cette étude visait à :

- Poser un diagnostic économique à l'échelle du territoire du SCoT ;
- Définir le volet économique et commercial du SCoT en vue de l'élaboration du PADD ;
- Définir une feuille de route opérationnelle pour chacun de nos EPCI.

Dans le cadre de cette étude, des séminaires avec les entreprises ont été organisés, ainsi que plusieurs temps d'échange avec les élus.

Mission AmenagEau

La gestion de l'eau, identifiée comme un enjeu majeur par le Département de la Gironde, fait l'objet, dans le cadre du SCoT, d'une étude spécifique plus approfondie. C'est le Département de la Gironde qui propose, avec une mission AmenagEau, d'accompagner les collectivités dans le cadre de l'élaboration de leurs documents de planification pour approfondir cette thématique.

Cette mission complémentaire est réalisée par Biotope, le bureau d'études qui réalise le volet environnement du SCOT. En phase de diagnostic, courant 2019, deux réunions techniques ont été organisées, permettant ainsi de réunir l'ensemble des acteurs de l'eau : syndicats de gestion des bassins versants, les SIAEPA, les syndicats de gestion des SAGEs,... Chacune de ces deux réunions a rassemblé une vingtaine d'acteurs, et a permis d'avoir une vision globale sur la gestion de l'eau du territoire.

ADMINISTRATION GENERALE

FONDS DE CONCOURS

Après une appropriation des mécanismes financiers régissant le calcul de la dotation d'intercommunalité, et la volonté de poursuivre la démarche engagée d'optimisation des dotations de l'Etat, **les élus ont décidé de poursuivre le dispositif mis en place d'attribution de fonds de concours à destination des communes.** Celui-ci correspond à des subventions versées aux communes par la CCLNG pour des projets d'investissement. Le conseil communautaire a décidé un montant de 110 000 € de fonds de concours répartis sur 3 ans, de 2017 à 2019, à raison de 10 000 € par commune sur cette période.

Un règlement et cahier des charges ont été établis de façon à fixer le cadre d'intervention de la CCLNG sur ce dispositif de fonds de concours.

Pour 2019, le montant des fonds de concours était de 40 000 €, soit **10 000 € pour chacune des 4 communes** candidates bénéficiaires.

En 2019, la CCLNG a attribué une subvention aux communes suivantes pour financer en partie leurs projets :

- 10 000 € pour la commune de **Cavignac (jeux au city stade et travaux salle polyvalente)** ;
- 10 000 € pour la commune de **Cubnezais (travaux local boucherie - charcuterie)** ;
- 10 000 € pour la commune de **Marcenais (travaux de réfection voie Moulin de Charlot)** ;
- 10 000 € pour la commune de **Saint Yzan de Soudiac (travaux de construction de la mairie).**

MUTUALISATION DE SERVICES

Service informatique

Mise à disposition d'un technicien qualifié, à temps partiel (3 jours par semaine), et encadré d'un point de vue technique, dans le cadre d'un partenariat avec le syndicat Gironde Numérique. Cette mutualisation permet aux communes et à la CCLNG de se doter de compétences auxquelles elles n'auraient pu prétendre individuellement.

Suite à la non-reconduction du contrat du technicien en poste au début de l'année 2019, un nouvel agent a pris ses fonctions en septembre 2019

Neuf communes ont adhéré à ce service dont le fonctionnement est pris intégralement en charge par la CCLNG dans une logique de mutualisation.

Depuis le 1^{er} septembre 2019, le nombre annuel d'interventions s'est élevé à **50** se répartissant comme suit :

Les communes

Cavignac **3** – Marsas **3** (dont l'accompagnement aux outils collaboratifs) - Saint-Savin - **6** - Saint-Yzan-de-Soudiac **8** (dont l'accompagnement à la définition du réseau informatique dans le cadre de la construction de la future mairie)

La CCLNG : 30 interventions

Pour la CCLNG, diverses interventions structurantes ont été menées sur les infrastructures et équipements numériques de la CCLNG :

- Inventaire du parc informatique
- Cartographie de la baie de brassage de la maison de la CDC et du Chai 2.0
- Mise à jour des comptes « Utilisateurs »
- Amélioration du Wi-fi de la salle de réunion de la Maison de la CDC et de la salle de coworking du Chai 2.0
- Participation à l'élaboration de la Charte Informatique de la CCLNG.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE / URBANISME

PLUs Communes

Les communes qui s'étaient engagées dans une modification, révision ou élaboration de document d'urbanisme avant le 27 mars 2017, date du transfert de compétence « plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la CCLNG, ont confié la poursuite de l'étude à cette dernière.

La CCLNG accompagne donc les communes pour le portage administratif et technique des procédures, tout en laissant aux communes concernées l'entière liberté dans la définition de leur projet de PLU ou carte communale.

En 2019, deux procédures ont été approuvées en conseil communautaire : la modification du PLU de Saint-Savin, et la modification simplifiée du PLU de Civrac-de-Blaye.

La modification du PLU de Saint-Savin portait sur l'identification de bâtiments en zones A et N pour un changement de destination, sur le déplacement d'une servitude de mixité sociale, sur la définition d'une nouvelle servitude d'utilité publique pour une zone de captage d'eau potable, et sur des adaptations du règlement écrit du PLU.

La modification simplifiée du PLU de Civrac-de-Blaye portait également sur l'identification de bâtiments en zones A et N pour un changement de destination, ainsi que sur l'adaptation du zonage pour permettre le développement d'un exploitant agricole.

En 2019, les deux autres procédures en cours, à savoir la révision de la carte communale de Saint-Mariens et la révision du PLU de Cavignac se sont poursuivies. Cependant, ces procédures ont été retardées, notamment du fait de la cessation d'activités du bureau d'études en charge de ces deux procédures. C'est le cabinet d'urbanisme UA64 qui est en charge de la poursuite de ces deux études.

Le rôle de la CDC :

- Interlocuteur technique avec les partenaires (DDTM, Chambre d'Agriculture...);
- organisateur des démarches administratives (rédaction des arrêtés du Président et délibérations du conseil communautaire, parution dans les journaux, mise en œuvre de la concertation, rédaction des certificats d'affichage, diffusion des comptes-rendus de réunions, organisation des enquêtes publiques, etc...).

SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

En 2019, le service commun d'instruction des actes d'urbanisme compte 9 communes adhérentes de son périmètre intercommunal et la commune de Saint-Vivien-de-Blaye hors périmètre.

> Chiffres clés :

- **943** actes délivrés sur les 10 communes (+48% par rapport à 2018)
- **225 (+41%)** certificats d'urbanisme simple (CUa)
- **27 (+80%)** certificats d'urbanisme opérationnel b (CUb)
- **382 (+60%)** déclarations préalables (DP)
- **280 (+30%)** permis de construire (PC)
- **4 (+3)** permis d'aménager (PA)

En dehors de l'instruction des dossiers, le service « instruction des actes d'urbanisme » assure également les formalités postérieures telles que la constitution et l'envoi des dossiers de taxes au pôle fiscalité de Libourne. Au niveau du public, la CCLNG a accueilli 164 personnes (+60% par rapport à 2018), en dehors des élus, pour des conseils sur des dépôts de demandes d'actes à instruire. La participation financière des communes au service commun est prélevée sur l'Attribution de Compensation 2020, sur la base des dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté au cours de l'année 2019.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

A compter du 1^{er} septembre 2018 et jusqu'au 31 août 2021, le gestionnaire de l'aire à Cavignac dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP), est la société VAGO.

Le coût restant à charge de la CCLNG, est en moyenne et sur la durée du contrat, de 21 410 € par an, et la CCLNG percevant une redevance annuelle pour occupation du domaine public d'un montant fixe de 2500 €.

> Chiffres clés 2019 :

- 38%** des personnes ont moins de 18 ans
- 75%** de taux d'occupation
- 84%** des séjours durent moins de 3 mois.

CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Après accord entre l'Etat et la CCLNG, cette dernière a décidé la construction d'une caserne de gendarmerie à Saint Savin, regroupant les unités actuelles de Cavignac et Saint Savin.



Le dimensionnement et le périmètre d'intervention de la nouvelle caserne de gendarmerie porteront sur **les 16 communes du périmètre LNG, avant SDCl**. Le terrain d'accueil de la nouvelle caserne de gendarmerie a été acquis auprès de la commune de Saint Savin en 2016. Il est situé rue Marjoleau, en continuité du nouveau bâtiment mis en location à l'AMSADHG, et construit également par la CCLNG. **Cette nouvelle caserne devrait être en service en fin d'année 2021.**

L'avant-projet sommaire a été remis et validé en 2018, et l'avant-projet définitif a été validé par délibération le 25 septembre 2019 pour un montant prévisionnel de 3 637 000 € HT. Les co-financements :

- DETR (2 x 280 000 €)
- Ministère de l'Intérieur (subvention de 683 820 €), soit un total de subvention d'environ 1 243 820 €.

L'Etat s'engage par bail au paiement d'un loyer annuel sur une période de 9 ans. Celui-ci est établi pour un montant annuel estimé à environ 250 000 €. Le bail définitif sera signé à la livraison de la caserne.

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H)

L'année 2019 s'inscrit dans le cadre du dispositif OPAH mis en place à l'échelle de la Haute Gironde pour la période 2017-2021.

Suite à la dissolution du Pays de Haute Gironde le 31 décembre 2019, la maîtrise d'ouvrage de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et du protocole social pour le repérage et le traitement des situations de mal-logement est confiée à la CCLNG pour le compte des quatre communautés de communes de Haute Gironde : la Communauté de communes de Blaye, de l'Estuaire, du Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde.

De ce fait, la CCLNG a repris l'ensemble des missions assurées par le Syndicat Mixte dans le cadre de l'animation de l'OPAH, à savoir la gestion administrative et financière de l'OPAH, ainsi que des instances de coordination du dispositif (Comité de Pilotage, Comité Technique, Comité de Suivi du Protocole Social). Pour ce faire, la CCLNG a procédé au recrutement d'une Chargée de Mission pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Haute Gironde.

Cette nouvelle mission pour la CCLNG est mise en œuvre, à compter du 1^{er} janvier 2020. Ces derniers mois de l'année 2019 ont été destinés à la préparation administrative et technique du dispositif.

➤ Chiffres clés 2019 :

- 12** propriétaires occupants ont pu bénéficier de subvention de la CCLNG
- 11 158,74 €** le montant total attribué des subventions versées après travaux

AMENAGEMENT NUMERIQUE



Suite à la validation, en 2017, du plan d'actions de couverture numérique du territoire pour la période 2017-2027, le syndicat Gironde Numérique, qui a la charge de cette opération sur une grande partie du Département (hors Métropole et la ville de Libourne), a procédé, en janvier 2018, à l'attribution de la délégation de Service Public (DSP), sur 25 ans, relative à l'établissement et l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit (THD) à l'opérateur ORANGE, avec reprise du réseau ADLS déployé entre 2007 et 2010.

A la suite de ce déploiement, s'est engagé, durant le premier semestre 2018, un travail de préparation de la phase opérationnelle, sachant que le déploiement du réseau s'effectue de manière concomitante sur l'ensemble des EPCI de Gironde sur une durée de 6 ans (2018-2024).

L'attribution de la DSP a donné lieu à un net enchérissement de l'offre puisque le périmètre de couverture en Très Haut débit se décline par le traitement de 8006 prises en fibre à l'abonné (FttH).

Au préalable, a été mené un vaste travail d'adressage visant à mettre en place une norme dans la définition des adresses pour pouvoir mettre en œuvre un référencement précis de chaque prise.

Les travaux ont débuté en octobre 2018 et ont concerné en 2019 des parties de communes suivantes (les réseaux de déploiement étant définis sur des critères techniques et pas forcément en lien avec les limites communales) :

- parties de Cagnac, Laruscade, Saint-Mariens (et notamment la zone d'Activités du Pont de Cotet) ;
- parties de Cézac, Marsas et Marcenais.



NOUVEAU COLLEGE A MARSAS

Le Département de la Gironde a exprimé le souhait de construire un nouveau collège sur le territoire afin, d'une part, de pallier un pic des effectifs d'élèves estimé en 2021 et, d'autre part, d'améliorer les conditions d'accueil dans les collèges existants à Peujard et Saint Yzan de Soudiac. **Sollicité par le CD33, la CCLNG a engagé des recherches foncières répondant aux critères d'implantation d'un nouveau collège.**

Plusieurs terrains ont été étudiés sur plusieurs communes. La commune de Marsas a été retenue pour ce projet.

La CCLNG a acquis les terrains d'emprise du collège ainsi que ceux destinés à la réalisation d'une voie douce, sous maîtrise d'ouvrage de la CCLNG.

La CCLNG a également porté la réalisation d'une Déclaration de Projet pour une mise en compatibilité du PLU de la commune de Marsas afin de permettre la construction de ce collège.

Sur ce projet, **la CCLNG mettra à disposition le foncier au Département et participera aussi à la réalisation du giratoire d'accès au collège ainsi que le gymnase, mutualisé et dimensionné pour accueillir les associations sportives du territoire hors temps scolaire.**

Ce nouveau collège à Marsas sera en service à la rentrée de septembre 2021.



ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE

NATURA 2000

► **Participation et promotion du dispositif** pour le site « Marais du Blayais » et « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde » (Donnezac, Saint-Savin, Saugon) et pour le site « Vallée et Palus du Moron » (Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Saint-Mariens, Saint-Savin).

- Bassin Versant du Moron, dont la gestion est assurée le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Moron et du Blayais (SMBVMB), et recouvrant 5 communes de LNG (Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Saint-Mariens, Saint-Savin) ;

- Bassin Versant de la Livenne, concernant les communes de Donnezac et Saint-Savin, dont la gestion est assurée par la Communauté de communes de l'Estuaire pour le compte des EPCI concernant, en co-maîtrise d'ouvrage.

GEMAPI



Depuis le 1er janvier 2018, la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI), a été attribuée aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à

fiscalité propre. Ce bloc de compétences comprend les missions définies aux 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'article 211-7 du Code de l'Environnement :

- 1° - l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- 2° - l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- 5° - la défense contre les inondations et contre la mer (gestion des ouvrages de protection hydraulique),
- 8° - la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Dans le cadre de cette compétence, la CCLNG est concernée par trois bassins versants :

- Bassin versant de la Saye, dont la gestion est assurée le Syndicat d'Aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary (SASGL), et recouvrant 8 communes de LNG (Cavignac, Donnezac, Laruscade, Marcenais, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Savin, Saint-Yzan-de-Soudiac). Une étude de gouvernance est en cours, l'objectif étant de fusionner avec un autre syndicat et ainsi assurer une cohérence hydrologique du bassin versant.

- Bassin Versant du Moron, dont la gestion est assurée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Moron et du Blayais (SMBVMB), et recouvrant 5 communes de LNG (Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Saint-Mariens, Saint-Savin) ;

SCHEMA DEVELOPPEMENT ENERGIES RENOUVELABLES

En commission « aménagement de l'espace », les élus ont fait remonter que les porteurs de projets pour l'implantation de structures de production d'énergies renouvelables étaient de plus en plus nombreux. Depuis plusieurs années, les communes sont de plus en plus sollicitées par des porteurs de projets pour l'installation de structures de production d'énergies renouvelables, et plus particulièrement pour l'installation de parcs photovoltaïques. Afin de faire face à cette situation, et d'adopter une stratégie commune à l'échelle intercommunale avec une logique d'implantation bien définie, la CCLNG a décidé de lancer un schéma directeur sur le potentiel de développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, méthanisation, biomasse, géothermie).

Ce schéma directeur alimentera les réflexions qui sont menées dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la CCLNG en cours d'élaboration.

REFLEXION ESPACES NATURELS SENSIBLES

La CCLNG prévoit la mise en place d'une stratégie d'acquisition foncière dans le but de protéger et de valoriser les milieux présentant un intérêt environnemental de préservation de la biodiversité et de continuité écologique. En effet, une gestion responsable de ces milieux sensibles permettrait d'en garantir la pérennité.

Cette stratégie s'inscrira sur le long terme, et se fera en associant de nombreux partenaires, et notamment les syndicats de gestion de bassins versants de rivière.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ZONE D'ACTIVITES DU PONT DE COTET

► La CCLNG a acquis, au mois de décembre 2019, la parcelle d'environ 28 000 m² jouxtant la ZA La Tuilerie. Celle-ci permet d'envisager une partie des mesures de compensation nécessaires au titre de l'extension de la ZA du Pont de Cotet, lieu dit La Tuilerie. En parallèle, la CCLNG a déposé un complément de dossier de demande de dérogation aux mesures de protection de faunes et de flores sauvages.

► La CCLNG a validé les travaux de raccordement électrique de la parcelle destinée à accueillir BIP Distribution, ces derniers ont eu lieu en février. Ensuite, les travaux de viabilisation de la parcelle se sont déroulés au cours de l'été 2019 (desserte de tous les réseaux, prolongement de voirie et aire de retournement). L'acte notarié a été signé en septembre et les travaux d'implantation de l'entreprises ont débuté à l'automne 2019.



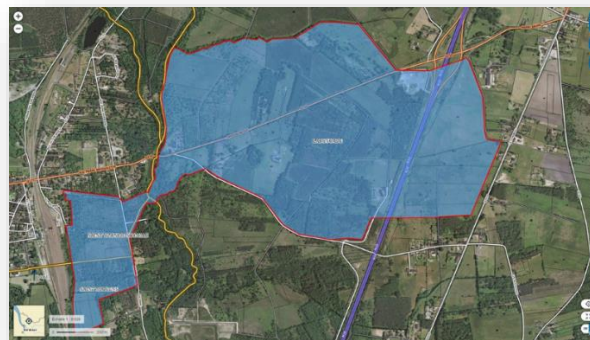
► Suite à diverses sollicitations d'entreprises implantées sur la ZA, la CCLNG a décidé de favoriser la densification des parcelles en modifiant le règlement des lotissements 3 et 4 (diminution du recul imposé pour les constructions par rapport à la voie de desserte interne) et du lotissement 2 en autorisant la division parcellaire.

ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE

► La CCLNG a finalisé la commercialisation de cette zone d'activités composée de 4 lots pour un total de 15 082 m². Le dernier terrain, d'une superficie de 2 404 m² a permis l'implantation des Pompes Funèbres Baud et Fils.

ZA LARUSCADE

Les élus ont validé le projet de réalisation d'un parc économique, naturel et agricole d'ampleur à partir de l'échangeur RN 10 de Pierrebrune jusqu'à la gare de Saint Mariens-St Yzan de Soudiac.



En 2019, tenant compte de l'ampleur du projet, les élus ont acté l'accompagnement de la collectivité par une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le prestataire retenu devra travailler sur différents points permettant à la CCLNG de fonder ses décisions d'aménagements futurs (étude environnementales, capacité des réseaux, agronomie des sols, axes de communication, etc.)

Lors de cette vaste étude, la question du portage foncier, du phasage des aménagements, des partenaires et entreprises/activités ciblés seront également étudiés.

En parallèle de cette mission, la CCLNG a fait le choix d'accroître sa réserve foncière par l'acquisition de parcelles classées N. Au total, ce sont près de 10 ha qui ont été acquis.

ZA LES ORTIGUES

La collectivité a défini les aménagements et la viabilisation des 4 lots, d'une superficie respective de 5 406 m², 5 008 m², 1 103 m² et 1 334 m².

Le marché de travaux lancé par la CCLNG a permis de retenir les entreprises COLAS et CEPECA, le SDEEG est intervenu pour le raccordement électrique et la pose d'un transformateur sur le site. Le montant total des aménagements s'élève à 407 377.67 € HT.

Au cours de cette années, 2 compromis de vente ont été signé avec le groupe CORBI – Peugeot et une SCI pour le compte de l'entreprise IZOL 33 (activité de calorifugeage). Les premières entreprises devraient débuter leurs travaux d'implantation en 2020.



COMPETENCE COMMERCE

Les élus ont souhaité travailler sur l'action de la CCLNG envers et avec les commerçants. Ainsi, une réunion s'est tenue avec eux au mois de juin. L'objectif était d'échanger sur leurs besoins et les synergies possibles entre la collectivité et eux.

CHAI 2.0

Le Chai a poursuivi ses missions d'inclusion numérique avec les ateliers informatiques organisés in situ. Après une série d'échanges avec le CIAC et les bibliothèques du réseau intercommunal, une série d'ateliers devraient être initiés dans les 7 bibliothèques du réseau intercommunal. L'animateur du Chai 2.0 se rendra pour 6 ateliers dans chacune d'entre elle, l'action est prévue dès le premier trimestre 2020.

Par ailleurs, la CCI a mis fin au déploiement de ses antennes sur les territoires. Ainsi, l'antenne basée à Marsas, au même titre que les autres en Gironde, a été fermée le 31 juillet 2019. Les deux bureaux alors occupés par l'équipe de la CCI ont trouvé leur occupant avec l'arrivée de Magma Group (société organisatrice d'événementiel) et Justes Mesures Architecture qui a laissé son précédent bureau à une usagère fidèle de l'espace de coworking.

Concernant ce dernier, il est majoritairement occupé par des agents du Département et de la Région Nouvelle Aquitaine qui télétravaillent au Chai 2.0 un jour par semaine.

Tenant compte des difficultés de stationnement lors des réunions en journée, la CCLNG a aménagé un parking supplémentaire sur le terrain jouxtant le Chai 2.0 acquis auprès de la commune de Marsas en 2018. Les travaux, réalisés en avril, se sont élevés à 16 964 € HT.

CONVENTIONNEMENT REGION - CCLNG

La loi NOTRe du 7 août 2015, en matière de développement économique, fixe notamment comme principe qu'il revient au Conseil Régional de définir un régime d'aides aux entreprises et d'en décider leur octroi sur le territoire de la Région. Pour mettre en application et déployer son régime d'aide, la Région s'appuie sur le Schéma Régional de Développement Economique, d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII). Celui-ci, élaboré en concertation avec les Métropoles, les EPCI et les chambres consulaires, affirme la nouvelle politique économique de la Région autour de 9 orientations stratégiques.

Ce schéma fait autorité puisqu'il impose un rapport de compatibilité avec les actions des collectivités territoriales et organise les actions complémentaires entre la Région et celles-ci en matière d'aides aux entreprises par le biais de conventions.

Les élus de la commission économie ont travaillé sur le projet de convention avec la Région pour permettre, en toute légalité et conformité avec le SRDEII, à la collectivité d'intervenir auprès des entreprises ou associations du territoire (recyclerie PHENIX, occupations de bureaux au Chai 2.0, etc.).



SERVICES TECHNIQUES VOIRIE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CONTROLE DES POINTS D'EAU INCENDIE

Par une délibération du 11 avril 2018, la CCLNG s'est dotée la compétence de « Contrôle des Points d'Eau Incendie » afin que cette mission fasse l'objet d'un traitement équitable sur le territoire, dans un contexte d'incertitude quant au maintien de cette prestation effectuée gratuitement par le Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Gironde.



La mission de contrôle est donc désormais assurée par la CCLNG, la propriété des équipements et le pouvoir de police correspondant restant de la compétence respectivement de la commune et du Maire.

Pour l'année 2019, la CCLNG, en vertu également de sa compétence de « versement des contributions au SDIS », a approuvé le versement d'une contribution de financement volontaire au budget du SDIS de la Gironde, pour un montant annuel de 43 373,67 €, afin de permettre au syndicat de retrouver les moyens de ces missions.

Cette contribution complémentaire a notamment permis la poursuite du contrôle des poteaux d'incendie implantés sur l'ensemble du territoire par les services du SDIS, à titre gratuit. L'ensemble des communes ont ainsi fait l'objet d'un diagnostic de leurs points d'eau incendie.

MARCHE DE VOIRIE

► Maîtrise d'ouvrage déléguée et maîtrise d'œuvre de travaux communaux.

47 chantiers de travaux de voirie réalisés pour

10 communes + CCLNG pour un montant total de

898 415.63 € TTC, soit  **23.5%** par rapport à 2018.



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

► Chiffres clés

93 contrôles de bon fonctionnement dans le cadre des ventes

79 Examens de conception (neuf et réhabilitation, instructions des dossiers de demande d'installation d'un assainissement non collectif

39 contrôles de la bonne exécution des travaux d'assainissement non collectif

GESTION ET BROyage DES DECHETS VERTS

L'ADEME Nouvelle Aquitaine a lancé un appel à projets « OPREVERT » à destination des collectivités locales, associations et entreprises. Celui-ci a pour vocation de promouvoir les solutions de prévention et de valorisation des déchets verts (broyats de végétaux, paillage, retour au sol, etc...) pour permettre ainsi de limiter les impacts liés au brûlage et de profiter au mieux de cette ressource dans une logique de proximité et d'économie circulaire.

La CCLNG s'est inscrite dans cette démarche par la mise en place d'un projet transversal sur le territoire. Cette transversalité s'exprime par les multiples facettes du projet.

► Au travers la compétence communautaire de **gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage** à Cavignac, et face au constat de la production notable de déchets verts par les usagers de l'aire qui demeurent stockés aux abords de l'aire, une réflexion a été engagée avec les partenaires (SMICVAL, Chambre de Métiers, ADAV33) afin d'étudier la possibilité de réduire le brûlage et les apports en déchetterie en valorisant en circuit court ces déchets ;

► Au travers le **Service Technique Commun** de la CCLNG, en développant, d'une part, la valorisation des déchets verts produits (broyage, paillage et compostage des espaces verts) et, d'autre part, en rendant accessible aux habitants cette possibilité de broyage/paillage par des actions de sensibilisation et d'accès du public à ce nouveau service au plus proche de leur domicile.

En 2019, la CCLNG a procédé à l'acquisition des principaux matériels nécessaires au broyage : camion « polybenne » et broyeur de végétaux. Il est prévu de démarrer en 2020 la phase opérationnelle du service de broyage en direction de la population (broyage des végétaux chez les usagers). A ce titre, une expérimentation va être menée, en 2020, sur les communes de Civrac-de-Blaye et Marsas.



Le projet inclut des frais de fonctionnement portant notamment :

- sur la sensibilisation des publics visés (gens du voyage par l'ADAV33 et habitants le SMICVAL) ;
- l'assistance au broyage de végétaux pour le compte des usagers et du service technique commun, et la valorisation des déchets verts (paillage, compostage), assuré par les agents techniques de la CCLNG.

Le coût total du projet est estimé en investissement à environ 80 000 € HT. **Ce projet lauréat** est financé par l'**ADEME pour 21 878 €** et le **Conseil Départemental de la Gironde pour 26 715 €, soit 60% de subventions des partenaires.**

SERVICE TECHNIQUE COMMUN

Deuxième année de fonctionnement du STC.

Adhésion de la Commune de Cézac au 1^{er} janvier 2019 (3 agents transférés à la CCLNG = 2 titulaires et 1 contractuel)

Budget total STC en 2019 : **1 252 333 €**, dont 119 688 € de dépenses d'investissement (une tondeuse autoportée + remorque, 2 véhicules utilitaires et autres matériels techniques)

Budget total STC en hausse de 6,55 % par rapport à 2018 (sans Cézac)

Poursuite de la remise à niveau des moyens matériels du STC :

- adaptation et mise en conformité des locaux techniques communaux mis à disposition du STC (création de sanitaires / douches et locaux vestiaires à St-Savin)
- acquisition de 2 véhicules légers utilitaires pour le déplacement des agents sur les chantiers (seuls 7 véhicules fonctionnels avaient été transférés au STC, sur les 14 véhicules présents dans les communes avant mutualisation).



TOURISME

ACTIVITE GENERALE DE L'OFFICE DE TOURISME

> Chiffres clés

1385 personnes renseignées ;

164 participants aux balades grand public sur 13 dates avec l'association Pétronille dans le cadre des Sorties Grand Public du CD33, des balades crépusculaires avec la Fédération de pêche de la Gironde et l'association Argiope

133 enfants participants au programme d'ateliers nature, « les Jeudis de la nature » sur 13 dates, à Marcenais, Saint Yzan de Soudiac et Laruscade.

6196 joueurs au parcours de géocaching Terra Aventura

2 101,30 € montant des ventes à la boutique

EVENEMENTS

> **Envol, entre Ciel et Terre** à Saint Savin a réuni environ **400** personnes.

Le programme 2019 proposait de nombreuses animations avec : des ateliers créatifs pour les enfants avec l'association Les Loupiots de chez Nous, des lâchers de bonbons, ateliers créatifs et des démonstrations de vol avec le Club d'Aéromodélisme Nord Gironde, des ateliers autour de l'aéronautique avec Cap Sciences et des simulateurs de vols d'avion avec l'aérodrome de Marcillac/Montendre, un espace de jeu avec l'association Culture Sport.

> Lancement du parcours de géocaching Terra Aventura

Le 15 juin 2019, l'Office de Tourisme a ouvert un parcours découverte du patrimoine sur la commune de Saint Savin 'Terra Aventura'. Il s'agit d'un jeu de géocaching (chasse au trésor) proposé par le biais d'une application gratuite. Terra Aventura est piloté par la Région Nouvelle-Aquitaine qui a déployé le concept sur toute la région en 2018.



COMMUNICATION ET EDITIONS

> Chiffres clés

Page Facebook (publications de l'Office de Tourisme)

21 429 visiteurs (= personnes uniques ayant vu les publications)

33 publications

1599 le chiffre le plus élevé de visiteurs pour l'exposition du mois de décembre de l'artiste peintre Pierre Meynard et de l'ébéniste Bernard Authier.

Site Internet :

2013 visiteurs uniques (utilisateurs) sur le site Internet de l'Office de Tourisme www.tourisme-lng.com

TAXE DE SEJOUR

> La Taxe de séjour en chiffres

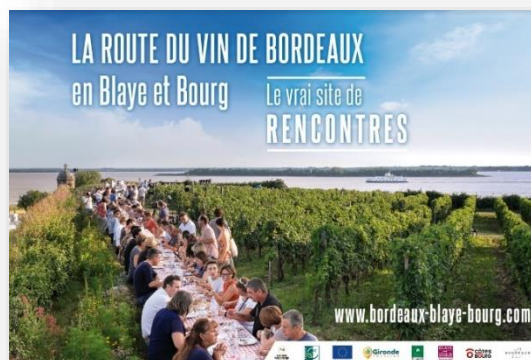
10 009 € collectés pour l'ensemble des hébergements

9585 nuitées

BLAYE BOURG TERRES D'ESTUAIRE

Dans le cadre du projet touristique en collaboration avec les Communautés de communes de la Haute Gironde, de nouvelles actions ont été menées en 2019 :

- lancement d'une campagne de publicité pour la Route du Vin de Bordeaux ;
- organisation d'une rencontre de lancement de saison envers les socio-professionnels ;
- acquisition d'un logiciel de gestion de la Taxe de séjour ;
- développement d'une photothèque commune ;
- étude pour la réhabilitation de la Route Verte touristique de Cubzac-les-Ponts à Royan ...



CULTURE

SOUTIEN DES ACTEURS CULTURELS LOCAUX

Dans le cadre de son **dispositif d'accompagnement des acteurs et associations culturelles**, le Centre Intercommunal d'Action Culturelle a tissé un partenariat sur l'année **2019** avec la **Cie 16 ans d'Ecart** pour une aide à l'implantation du festival **Rendez-vous Dits à Donnezac**.

SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

> Chiffres clés

200 bénéficiaires des Chèques Musique (**370 € par jeune du territoire** s'inscrivant dans l'une des 3 écoles de musique du territoire) sur l'année 2018/2019 (158 sur l'année 2017 / 2018) pour un budget total de 74 000 €.

ANIMATIONS CULTURELLES

> Chiffres clés

218 spectateurs aux quatre **apéros concert** dans le cadre des « Petites scènes », en partenariat avec l'IDDAC sur les communes de Marcenais, Laruscade, Saint Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac.

223 participants au spectacle programmé sur Donnezac dans le cadre du **festival Péripipécirque**, organisé en partenariat avec le Champ de Foire, avec la participation des ALSH.

700 participants à la **Nuit des Etoiles** à Marsas.



C'est désormais le CIAC qui organise les expositions dans la salle de l'office du tourisme.

En décembre, 1 exposition des œuvres de Pierre Meynard et des produits artisanaux de Bernard Authier, ébéniste, a été organisée.

LECTURE PUBLIQUE ANIMATION DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

> **Concours de nouvelles** : plus de **70** nouvelles reçues de toute la France mais aussi des pays francophones pour cette deuxième édition. Une soirée de remise des prix en présence des lauréats a eu lieu à la salle multimédia de Saint Savin.



> **Quinzaine du numérique et semaine de la science** : lors de ces deux semaines thématiques, chaque bibliothèque du réseau a accueilli un atelier drone encadré par l'association bordelaise Abracadabra. Plus de **60** jeunes ont participé à ces ateliers.

> **Gestion du fonds et mutualisation du fonds intercommunal** : acquisition de **234** ouvrages répartis dans 6 bibliothèques et de moyens d'animations collectifs (notamment achat de **7** PC portable pour la mise en œuvre des ateliers informatiques).

> Une **étude sur le développement de l'offre de lecture publique** sur le territoire a été lancée en septembre avec le cabinet ABCD.

PROJET DE SALLE DE SPECTACLE

Le cabinet Premier'Acte a rendu l'étude de programmation en juin. Le plan de financement a été voté en Conseil Communautaire en septembre pour un montant total HT d'environ 6 000 000 d'euros.

MEDIATION - EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Un Contrat Territorial en Education Artistique et Culturelle « Les Traversées Imaginaires », entre la CCLNG et la ville de Saint André de Cubzac, en partenariat avec la DRAC, l'IDDAC, le Département de la Gironde et l'Education Nationale a été signé pour une durée de trois ans (2017-2020), afin de faciliter l'accès à la culture aux enfants et leurs familles.

S'appuyant sur des temps de rencontre, de pratique et d'expérimentation, 6 parcours scolaires ont été construits avec des artistes professionnels en 2019 (un des parcours n'a pas pu être mis en œuvre faute de classe candidate) :

► Parcours Pépé

Pour 4 classes des écoles maternelles de Laruscade et Civrac de Blaye avec 2 interventions d'une heure et le spectacle Pépé de Perrine Fifadji (nombre d'interventions réduit à 1 en raison des grèves d'enseignants de décembre 2019).

► Parcours Petits Pas Voyageurs

Pour 1 classe de maternelle de Saint Savin avec 2 interventions de 30 mn et le spectacle Petits Voyageurs interprété par Ceïba et Laura Caroni dans la salle des fêtes de Civrac de Blaye.



► Parcours Tout un cirque

Pour 6 classes de CP - CE1 de l'école de Laruscade, avec 8h de pratique artistique en classes pour une création collective présentée au public lors de la Circavalcade, déambulation spectaculaire préparée avec la Cie du Parti Collectif + 1 spectacle en séance scolaire.

► Parcours Le Monde est à toi

Pour 3 classes de CE2 - CM1 de l'école de Saint Savin, avec 8h d'ateliers philosophiques en classe, 2 sorties spectacle (1 scolaire + 1 le soir avec les familles), avec la compagnie de Louise et l'artiste Johnny Bert.

► Parcours Bienvenue dans la Jungle

Pour 4 classes de CE1 de l'école de Saint Savin avec 6h de pratique en classe, 2 sorties spectacles (1 scolaire + 1 le soir avec les familles) avec les compagnies des Lubies et Eclats.

Deux autres projets d'éducation artistique et culturelle ont été mis en œuvre :

► Parcours P'tites scènes

Avec 3 groupes (composés d'enfants des écoles musique et des ALSH du territoire) en partenariat avec l'association Rock et Chanson, l'IDDAC, la DRAC et le groupe J-SILK. Bord de scène avec les artistes Franck et Damien et des jeunes issus des écoles de musique du territoire.

► Ateliers structures petite enfance

Pour 44 enfants entre 0 et 3 ans, et 16 adultes accompagnants issus de 3 structures petite enfance du territoire, 2 interventions de 30 mn avec les artistes Perrine Fifadji et Ersoj Kasimov (1 intervention reportée en raison de la crise sanitaire).

► Chiffres clés

17 000€ de subventions allouées par la DRAC

7 806€ de subventions allouées par le Conseil
Départemental de la Gironde

14 00€ de subventions allouées par l'Iddac

ENFANCE JEUNESSE SPORTS

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

> Chiffres clés

222 jours d'ouverture

52 enfants accueillis

32 843 heures de présence

67,03% de taux d'occupation réel (78,90 % facturé).

23 enfants ayant une tarification inférieure à 1€. Ce chiffre en augmentation par rapport à 2018 indique que le profil des familles accueillies inclue une plus grande mixité.

> **Atelier d'arts plastiques** et animation par une conteuse professionnelle tout au long de l'année avec un spectacle commun autour des réalisations des enfants.

> **Eveil artistique et culturel** autour d'une animation commune des services Petite Enfance de la CCLNG de danse contemporaine et d'éveil sensoriel : « Poids PouÂ Pouah » avec des ateliers au sein de la Maison Petite Enfance et un spectacle dédié aux enfants de la structure avec leur famille, via un spectacle par des danseuses professionnelles.

> **Conférence** : à destination des familles et commune des services Petite Enfance de la CCLNG portant sur « Les jeunes enfants face aux écrans » animée par une psychologue.

Les évènements festifs de la crèche :

> **La semaine du goût**, dégustation et jeux olfactifs au sein de la MPE ;

> **Fête de Noël** : goûter festif et spectacle concocté par l'équipe de la MPE à destination des enfants et de leur famille ;

> **Carnaval** : des déguisements et une partie crêpes ;

> **Atelier Potager** : permettant aux enfants de voir pousser les plantes ou les légumes mais aussi de goûter les herbes aromatiques et des tomates du jardin ;

> **Fête du printemps** sur le même thème que la HGI et le RAM : chasse aux œufs, ateliers pour les enfants ;

> **Fête de fin d'année** : le matin, spectacle de clôture de l'année par l'animatrice en arts plastiques et la conteuse d'histoire, pique-nique festif puis l'après-midi en présence des familles organisation d'ateliers jeux ou créatifs.

HALTE GARDERIE ITINERANTE

> Chiffres clés

182 jours d'ouverture

42 enfants inscrits

9209,5 heures de présence

72,68% de taux d'occupation réel (80,99 % facturé)

28 enfants ayant une tarification inférieure à 1€

> **Dans le cadre du projet culture « Poids PouÂ Pouah » réalisé en lien avec les 3 structures :**

- **2 Ateliers** proposés aux enfants.
- **Spectacle** ouvert aux familles.

> **Ateliers d'éveil corporel** proposés par un éducateur sportif intervenant déjà au RAM : **10 séances** de janvier à juin de 45 minutes chacune.

> **Ateliers lecture enfant-parent** à la médiathèque de Saint-Mariens : début du projet fin 2019.

> **Ateliers autour du goût** organisés avec les enfants : fabrication de pain, dégustation de fruit et de légumes...

> **2 Piques-niques partagés** avec les enfants : organisés en juillet pour marquer la fin de l'année.

> **Deuxième édition du café des parents** le jeudi 31 octobre 2019.

> **Fête du printemps** commune avec la HGI : chasse aux œufs, ateliers pour petits et grands

> **Journée de fête de fin d'année** Halte-Garderie Itinérante et Relais Assistantes Maternelles (fin juin 2019) : ateliers pour petits et grands, parcours moteur et pique-nique partagé.

> **Conférence débat** commune aux structures Petite Enfance sur le thème « Les jeunes enfants face aux écrans » animée par une psychologue et journaliste, à destination des familles.

> **Participation au forum parentalité** organisé par le pôle santé de Saint-Savin en septembre 2019.



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

> Chiffres clés

168 jours d'ouverture

188 Assistantes Maternelles sur le territoire, dont 92 proposent une offre d'accueil en horaires atypiques.

1198 contacts qui émanent de 169 assistantes maternelles et 186 familles différentes.

64 assistantes maternelles différentes ayant participé aux animations dont 34 de manière régulière (3 à 4 fois/mois).

> **Ateliers d'éveil sportif** : 20 sessions de 45 minutes, de janvier à décembre, animées par un éducateur sportif diplômé.

> **Projet culturel et artistique** : en collaboration avec la compagnie « La collective », 2 ateliers rencontres avec les artistes, 1 représentation du spectacle « Poids PouÂ Pouah »,

> **Fête du printemps** commune avec la HGI : chasse aux œufs, ateliers pour petits et grands

> **Journée de fête de fin d'année** commune avec la HGI : ateliers pour petits et grands, parcours moteur et pique-nique partagé.

> **Séance Cinéma pour les tout petits** en décembre, projection de Pirouette et le sapin de Noël au Villa Monciné à Saint André de Cubzac.



> **Conférence débat** commune aux structures Petite Enfance sur le thème « Les jeunes enfants face aux écrans » animée par une psychologue et journaliste, à destination des familles.

> **Séances d'analyses des pratiques professionnelles** à destination des assistantes maternelles, animée par une psychopédagogue, 5 séances dans l'année, 10 participantes maximum par séance.

> **Réunion d'information à destination des assistantes maternelles** « Vaccination obligatoire et responsabilité de l'assistante maternelle, l'alimentation du jeune enfant, la nouvelle formation initiale » animée par les puéricultrices PMI de secteur,

> **Cinq sessions de formations** dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF): Certificat Sauveteur Secouriste du Travail, Recyclage Certificat Sauveteur Secouriste du travail, Eveil musical et interculturalité, Troubles du langage (2 sessions).

> **En collaboration avec les 3 RAM de Haute Gironde :**

- **organisation d'une balade Nature et haltes activités sur le site du Moron à Prignac et Marcamps** pour les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles,

- **organisation d'une Conférence** sur le thème « La santé du dos, principes de précaution et applications au quotidien », à l'occasion de la **journée nationale des Assistantes Maternelles**,

- **animation des réunions pour les candidates à l'agrément**, une fois tous les 2 mois en collaboration avec les puéricultrices de PMI.

JOURNEE DE LA PETITE ENFANCE

Comme chaque année depuis 9 ans, cette journée festive à destination des enfants du territoire âgés de 0 à 6 ans et de leurs familles, a eu lieu le **samedi 25 Mai 2019** à Cubnezais.

Nombre de familles participantes

183 enfants **106** familles

Origine géographique des familles

79 CCLNG **27** Autres



PROJET MICRO-CRECHE LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le chantier de construction de la Micro-Crèche et du Lieu d'Accueil Enfants Parents sur la commune de St Yzan, était prêt à démarrer fin 2019.

Ce nouvel établissement d'accueil du Jeune Enfant a fait l'objet d'une validation sur plans de la part de la Protection Maternelle et Infantile. Celle-ci devra donner son feu vert avant la mise en fonctionnement de la structure. Ce projet est financé par la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde, qui est soutenue par des subventions attribuées par l'Europe (FEADER), la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental de Gironde.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

> Chiffres clés

136 jours d'ouverture à Saint-Yzan-de-Soudiac et Cézac, ainsi que **39 jours** à Marcenais ont permis d'accueillir **246** enfants de moins de 7 ans à Saint-Yzan-de-Soudiac. Les 7/14 ans, quant à eux, ont été **167** à être accueillis à Marcenais et **331** à Cézac ou St Yzan.

347 familles ont bénéficié de **6 664** journées d'accueil pour leurs enfants. Si le nombre de familles et d'enfants inscrits a augmenté par rapport à l'année précédente, le nombre de jours d'accueil a augmenté de la même manière fortement : près de 28% entre 2017 et 2018, puis plus de 37% entre 2018 et 2019.

Faits marquants :

► Suite à la décision de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux approuvant en 2018 le transfert de la Commune de St Christoly de Blaye, **l'accueil du mercredi a été transféré en avril 2019 à la Maison des Associations de la Commune de Cézac.**

► La **décision de construire un nouvel A.L.S.H** prise par le Conseil Communautaire l'année précédente a conduit la CCLNG à acquérir un terrain sur la commune de Cézac.

FORUM JOB D'ETE ET DE L'APPRENTISSAGE



Ce Forum a pour but de permettre aux jeunes âgés de plus de 16 ans d'accéder sur un même lieu à des offres d'emploi, à des rencontres avec des employeurs, à des informations sur les formations, etc. Il se déroule tous les ans sur un territoire différent. En 2019, le Forum a eu lieu le Samedi 30 Mars à Saint-André-de-Cubzac.

> Chiffres clés

728 personnes accueillies dont **494** Jeunes

99 postes proposés par les employeurs

SPORTS VACANCES

Dans le cadre du dispositif du département, quatre sessions de 5 jours de sports vacances ont été organisées au gymnase de Saint-Yzan-de-Soudiac et au Dojo de Saint-Savin à destination des jeunes entre 8 et 16 ans :

- 1 semaine sur les vacances d'hiver
- 2 semaines sur les vacances d'été
- 1 semaine sur les vacances d'automne

Le fil rouge de chaque session était l'Athlétisme, Jeux d'opposition etc. et plusieurs sorties ont été organisées aux Antilles de Jonzac, au Wake Park ...

> Chiffres clés

60 jeunes ont participé aux Sports Vacances dont une majorité de jeunes filles

Le budget alloué aux différentes sorties a été de **2 776**

€ soit **750%** par rapport à **2018**



SIGNATURE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE ET AVENANT MICRO-CRECHE

La CCLNG a signé, pour la période 2018-2021, un contrat de partenariat, dénommé Contrat Enfance-Jeunesse, avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Un avenant a été signé en 2019 afin d'intégrer la possibilité d'obtenir un financement pour la Micro-Crèche qui devait ouvrir ses portes fin 2020 sur la commune de Saint Yzan de Soudiac

Le projet de Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) fera également l'objet d'un avenant ultérieurement.

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Dans la continuité de la réflexion visant à la mise en place d'un Espace de Vie Sociale (EVS) sur le territoire, l'association Familles Rurales a fait part de son intention de s'implanter sur la Commune de Cavignac en portant ce type de projet.

Un Espace de Vie Sociale est un lieu destiné à l'animation de la vie locale. Son projet social prévoit des actions permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, la coordination des initiatives ainsi que le lien intergénérationnel.

Le partenariat avec la CCLNG pourra conduire à la création d'un EVS après des travaux d'aménagements de locaux permettant d'accueillir l'association.

ETUDE INFRASTRUCTURES SPORTIVES / COMPETENCE SPORT

Suite à une étude approfondie des pratiques et équipements sportifs sur le territoire de la CCLNG, le Conseil Communautaire a analysé la faisabilité d'un transfert de la compétence « Sports » des communes à la CCLNG.

Lors d'une consultation, une grande majorité des communes s'est déclarée intéressée.

Un travail technique en concertation avec les communes volontaires a donc été entrepris pour définir les conditions - notamment financières- dans lesquelles la Communauté de Communes pourrait prendre en charge cette nouvelle compétence. Ce travail doit permettre de définir les conditions technique, administratives, financières et organisationnelles de gestion des équipements par la CCLNG, pour envisager la décision de transfert de ceux-ci début 2020.

CIAS

LES SERVICES

► Le service d'aide alimentaire

► Chiffres clés

390 personnes (260 adultes et 130 enfants)
157 foyers concernés
1350 colis distribués
6 tonnes de denrées collectées lors de la Collecte nationale de la Banque Alimentaire (présence d'environ environ **70** bénévoles)

► Le portage de repas à domicile

► Chiffres clés

151 bénéficiaires (dont 40 inscriptions et 15 départs)
80 inscrits réels
24690 repas distribués
De 4€ à 6€ le coût du repas pour la personne (6€ pour 25% des bénéficiaires / 5€ pour 70% des bénéficiaires / 4€ pour 5% des bénéficiaires)

► Téléassistance

Chiffres clés

44 bénéficiaires pour une aide annuelle de **5374€**

► Petits travaux à domicile

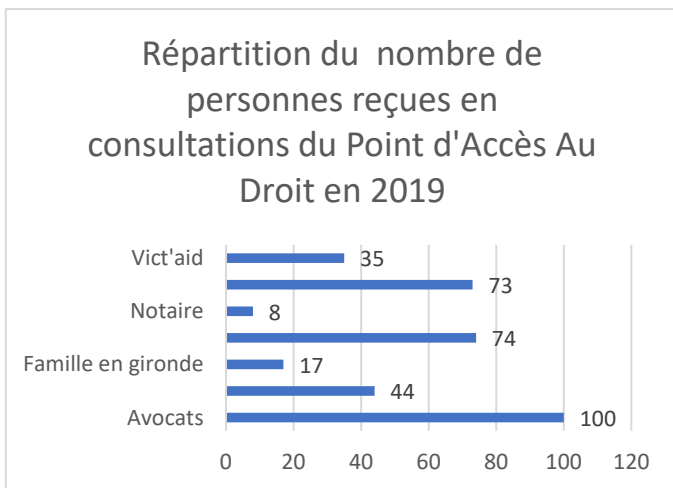
► Chiffres clés

7 bénéficiaires dont 12 interventions.

► Point d'accès aux droits

► Chiffres clés

351 personnes reçues sur **99** permanences dans l'année.



► Transport à la demande

► Chiffres clés

2727 trajets effectués dont **2324** intra CCLNG et communes limitrophes et **403** hors territoire

Le nombre de bénéficiaires s'élève à **379** personnes (pour 40 utilisateurs par mois)

Les catégories de personnes

66% des transports sont effectués par les plus de 75 ans
29% des transports sont effectués par les personnes à mobilité réduite
5% des transports sont effectués par les publics en insertion

Motifs de transport

20% des personnes utilisent le transport pour des questions de santé
25% des personnes utilisent le transport pour se rendre au marché ou au supermarché
45% des personnes utilisent le transport pour visiter un proche à la maison de retraite ou se rendre à l'accueil de jour
5% des personnes utilisent le transport pour les loisirs
5% des personnes utilisent le transport pour les démarches administratives.

► Scolarisation des enfants de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Scolarisation d'enfants dans différentes écoles du territoire Latitude Nord Gironde proche de l'aire d'accueil de Cavignac : écoles de Cavignac, Saint Mariens, Saint-Yzan-de-Soudiac, Cézac.

LES PROJETS

► MARPA

Poursuite du groupe de travail pour ajustement du projet.

► Le Bien vieillir

Organisation du forum bien vieillir à Cubnezais sur le thème « Soyez acteur de votre logement » :

Plus de 200 seniors sur la journée avec l'organisation d'une conférence animée par Séverine RIBEYROL (AMSADHG) et Cécile MARTY (SOLIHA) et de nombreux ateliers (activités physiques adaptées, bus numérique, santé environnementale, aides techniques, aides au déménagement, simulateur de vieillissement, bien être, sécurité routière, etc.).

Un apéritif dinatoire musical offert à clôturé cette journée.

Du côté des professionnels, une soixantaine ont assisté à une conférence sur la thématique de la vie affective et sexuelle des seniors à domicile et en établissement animée par M. Yves CLERCQ, Mme Caroline LIMOUSIN (AMSADHG) et Mme Alexandra FLORIS (CH Blaye).



► Epicerie solidaire

- Recrutement d'un chargé de mission
- Organisation de l'assemblée générale visant la création de l'association Epicerie Latitude Solidaire qui aura en charge la création de la future épicerie solidaire.
- Accompagnement méthodologique de l'association avec la mise en place de groupe de travail



► Le logement d'urgence et le logement des jeunes

- Accueil de personnes en situation d'urgence suite à des problèmes de logement ou de violences conjugales hébergées sur une courte durée
- Sous-Location de 2 logements à des jeunes en insertion via le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) de la Mission Locale de la Haute Gironde

► Accueil de Madame Véronique HAMMERER, Députée de la 11ème circonscription de la Gironde et de Monsieur Stéphane TRAVERT, ancien ministre, Député de la 3ème circonscription de la Manche pour une présentation du CIAS: historique, méthodologie, missions.

► Contrat Local de santé

- Co-Recrutement avec les 4 Communautés de communes d'une animatrice du Contrat Local de Santé Haute Gironde.
- Poursuite du travail engagé dans des groupes thématiques et le groupe projet.

► Maison partagée

- Mise en place d'un groupe de travail pluri partenarial « commission sociale » pour définir les contours du projet.